

# JOURNAL HELVETIQUE

O U

# RECUEIL

D E

# PIECES

FUGITIVES DE LITERATURE  
CHOISIE;

*De Poësie; de Traits d'Histoire, ancienne & moderne; de Découvertes des Sciences & des Arts; de Nouvelles de la République des Lettres; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.*

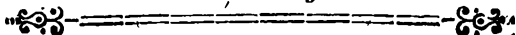
## DE DIE AU ROI,

AOUT 1749.



NEUCHÂTEL

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.



M D C C. X L I X.

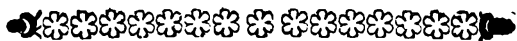




# JOURNAL

HELVETIQUE,

Âoût 1749.



## RECHERCHES

*Sur la Canonisation de St. FRANÇOIS de SALES.*

ON a déjà donné divers traits de la Vie du célèbre *François de Sales*, dans le *Journal Helvétique de Février 1747. Art. I.* ; mais des Particularitez sur la Canonisation de ce Saint, ne feront point déplacées après ce qu'on a dit des Evêques de Genève jusques à *Jean de Brogni* ; vû sur tout l'invitation de l'Auteur des Recherches sur ces Evêques, dans le dernier Journal

*Fr. de Sales* fut béatifié le 28. Décembre 1661. C'est, come vous savez, un pas vers la Canonisation. Je vous ai parlé ci-

devant d'un Manuscrit de la Bibliothèque de Genève, qui est une Pièce fort instructive sur ce sujet. On y voit la Harangue de l'Avocat Consistorial *Prosper Bottinius*, prononcée devant le Pape, le 14. Septembre 1662. pour obtenir cette Canonisation.

Les fondemens de cette demande sont d'abord les Vertus qui ont brillé dans ce Prélat; une Charité ardente pour le Prochain, une Douceur inaltérable. On assure que pendant tout le cours de sa vie, on ne l'a jamais vû en colère. Il a fait voir une patience à toute épreuve. L'Abé *Marsollier* dit, que, *come Salomon*, François avoit reçu une inclination naturelle au bien, & qu'il aima la Vertu dès qu'il la pût conoitre \*.

L'Avocat *Bottinius* renchérit là dessus. Il dit que le Prélat aima la Vertu avant même que savoir ce que c'étoit. C'est ce qu'il tâche de prouver sur l'Article de la Chasteté. *Son amour pour la pureté étoit si marqué, dit-il, qu'on s'en aperçût dès le Berceau, & qu'il sembloit fuir les caresses de sa Nourrice.* Voilà une Chasteté bien précoce.

Mais l'on fait qu'aux Ames bien nées,  
La Vertu n'attend pas le nombre des Années.

Pour mettre dans tout son jour la Chasteté  
du

du Prélat, l'Abé *Marsollier* rapporte, „ Que  
 „ quand il fût fait Evêque, & qu'il vou-  
 „ lut régler sa Maison, un de ses Amis lui  
 „ aiant proposé de prendre une Femme d'un  
 „ âge non suspect, pour avoir soin du Linge  
 „ & des Meubles, il n'y voulut jamais con-  
 „ sentir, & il ajouta qu'il ne logeroit pas  
 „ même sa propre Mère. Efectivement la  
 „ Comtesse de *Sales*, qui venoit souvent à  
 „ *Auxci*, ne logea jamais chez lui\*. A cet  
 „ égard & à plusieurs autres, ses Panégiristes  
 „ nous assurent, qu'il conserva jusqu'à la mort  
 „ la pureté & l'innocence qu'il avoit acquise  
 „ dans son Batême, & qu'elle fut le fondement  
 „ de toutes les Vertus qui brillèrent en lui dans  
 „ la suite.

Cependant son Ami *Pierre Camus*, dans  
 son Recueil intitulé *l'Esprit du Bienheureux  
 Fr. de Sales*, n'a point dissimulé une Ob-  
 jection qu'on lui fit une fois sur ce qu'il fré-  
 quentoit trop le Sexe. Il fit une réponse en-  
 jointée, que je vai placer ici, parce qu'il me  
 semble qu'elle le caractérise bien. „ On lui  
 „ dit un jour assez brusquement, rapporte  
 „ l'Evêque de Bellei, que l'on ne voioit que  
 „ des Femmes autour de lui. Je ne sai,  
 „ ajouta celui qui lui faisoit ce reproche,  
 „ pourquoi elles s'amuseut ainsi autour de

\* Tom. I. p. 459.

„ vous, car il ne paroît pas que vous leur  
 „ disiez grand chose. *Et n'appellez-vous rien,*  
 „ repartit le Prélat, *de leur laisser tout dire?*  
 „ *C'est peut être ma complaisance à les écouter,*  
 „ *qui les fait venir ainsi autour de moi, car à*  
 „ *un grand Parleur rien n'agrée tant qu'un*  
 „ *Auditeur silencieux.*” J'ai crû devoir placer  
 ce trait à la suite de ce que j'avois à dire  
 de la Chasteté de nôtre Prélat; mais je m'a-  
 perçois présentement qu'il auroit peut-être  
 été mieux à l'article de sa Patience.

Outre toutes les Vertus dont je viens de  
 parler, on insiste aussi beaucoup sur son zèle  
 ardent pour la Gloire de Dieu & pour le Sa-  
 lut du Prochain. Son ardeur pour l'avance-  
 ment de la Religion Catholique parût sur tout  
 dans la Mission du *Chablais*, qui dura près  
 de dix ans, & où il *convertit* un nombre  
 incroyable de Réformez.

„ Cette Mission, dit l'Abé *Marsollier* est une  
 „ forte preuve de son zèle. Il l'entreprit à ses  
 „ dépens, & la soutint presque seul pendant  
 „ plusieurs années, abandonné aux tumultes,  
 „ aux conspirations & à tout ce que la vio-  
 „ lence des *Calvinistes* étoit capable d'inspi-  
 „ rer contre un Home seul, qui n'étoit sou-  
 „ tenu que de son zèle\*.

C'est l'endroit par où il s'est le plus illustré,  
 jus-

\* Tom. II. p. 315.

Jusques là qu'étant de retour à Rome, après que cette Mission fut finie, Clément VIII. lui dona en plein Consistoire, le titre d'*Apôtre du Chablais*. Il le traita come un *Conquérant*, dit Baillet, come un *Domteur de Monstres*, qui revenoit chargé des dépouilles du Calvinisme\*.

Ces images d'*Apôtre* & de *Conquérant* sont fort belles, & même assez justes. Fr. de Sales travailla d'abord à la *Conversion du Chablais* en Apôtre, je veux dire qu'il y emploia la voie de la persuasion; & il finit en jouant le rôle de *Conquérant* proprement dit, puis qu'il se servit pour cela des Troupes du Prince. Nous verrons dans la suite, que ce fût par la force & par la contrainte, qu'il vint enfin à bout de soumettre ses Ennemis. On peut donc prendre à la lettre ce que *Baillet* a crû nous doner dans un sens métaphorique.

Après les Exploits de nôtre Héros, étalez dans le Procès de Canonisation, suivent ses Miracles: On en raporte un grand nombre; mais voici ceux sur lesquels on insiste principalement. Deux Monstres reçurent par ses prières, la conformation que la Nature leur avoit refusée. Un Aveugle-né recouvra la vûe par son intercession. Il guérit trois Paralitiques. Une Religieuse de la Visitation,

F 4

qui

qui avoit vingt-deux Maladies mortelles, fût guérie tout d'un coup. Pour des Résurrections, on lui en attribue autant qu'au Sauveur.

Je ne doute pas, *Monsieur*, que vous n'ayez été à *Aneci*, & que vous n'ayez eu la curiosité de voir l'Eglise des Religieuses de la Visitation, où repose le Corps de *Fr. de Sales*. Vous y aurez pu remarquer un grand nombre de Tableaux votifs, & des Représentations en cire, des Guérisons qu'il a opérées.

Vous savez, *Monsieur*, que quand il s'agit de canoniser quelqu'un, on se pique à Rome d'observer bien des formalités. Le Pape d'aujourd'hui a donné au Public un fort ample Ouvrage sur cette Matière. Afin qu'il paroisse que les faits ont été examinés avec soin, on nomme un Officier de Justice, dont la fonction est d'essayer de contredire, & de tâcher de détruire, s'il peut, ce qu'on produit en faveur de celui qu'il s'agit de béatifier. On lui donne ironiquement le nom d'*Avocat du Diable*. Vous serez bien aise de savoir comment celui qui eût cette comission, dans ce Procès, plaida contre *Fr. de Sales*.

Il débuta par cette Règle incontestable, qu'on ne peut pas admettre dans le Ciel come un Saint, un Home qui n'auroit pas été



été dûement batifé; & qu'il ne conftoit pas bien du Batême du fujet propofé. Il pouvoit ajouter, que quand on auroit bien prouvé qu'il avoit éfectivement reçu ce Sacrement; il faloit encore être bien affûré de l'intention de celui qui le lui avoit adminiftré, fans quoi il étoit nul. Mais ces fortes de difficultés ne font bones tout au plus, que pour préluder. En voici de meilleures.

L'Avocat contredifant lui reprocha, que quand le Comte *de Sales* fon Père voulut acheter la Terre & le Château de *Thorens*, qui appartient à cette Famille, *François*, qui fut confulté, repréfenta, que c'étoit le vrai point de faire cette aquifition, que ceux qui poffédoient cette Terre étoient mal dans leurs Affaires, qu'on l'auroit à bon marché, parce qu'ils étoient forcez de vendre. Où eft la Charité, conclut l'Avocat, de vouloir ainfi fe prévaloir de la trifte fituation de ces Gens-là? Il ne paroît pas qu'on réponde à cette Objection d'une manière tout à fait fatisfafante.

Vous conoiffez l'explication que Mr. *Le Clerc* a donée du X. Comandement du Décalogue. Elle a beaucoup de raport avec le Confeil que done *François*, & par cette raifon, je vai vous la rapeller. Cet habile Critique, fur le Passage de *Marc X. 19.* prouve qu'il

ne s'agit pas simplement dans ce Précepte de la Loi de Dieu, de desirer le Fond ou la Maison d'autrui, mais que le Législateur y défend proprement les voies indirectes & artificieuses qu'on emploie quelquefois pour s'en rendre Maîtres; moiens qui sont ordinairement autorisez devant les Tribunaux humains, mais qui n'en sont pas moins contraires à la Charité. Il sera donc défendu dans le X. Comandement de profiter de la mauvaise situation d'un de nos Voisins, à laquelle on aura peut-être contribué en lui prêtant de l'Argent, & en le lui redemandant, dans un tems qu'il ne peut pas le rendre, à moins qu'il n'abandonne sa Maison ou son Fond. Si le Comte de Sales étoit Créancier du Seigneur de *Thorens*, come il y a beaucoup d'apparence, ce sera là le cas défendu dans le Décalogue, selon l'ingénieuse ouverture de Mr. *Le Clerc*.

Celui qui plaidoit pour le Saint futur, répondit mieux au troisiéme Contredit, que voici. Il regarde sa conduite depuis qu'il fut élevé a l'Episcopat. La Résidence est une condition requise dans un bon Evêque, & celui-ci l'a très mal observée.

On l'a vû, tantôt à *Turin*, tantôt à *Paris*, tantôt à *Dijon*. On le trouvoit par tout, sinon à *Anci*, ou dans son Diocèse. La  
Ré-

Réponse à cela est, qu'il n'en est jamais sorti, que pour le plus grand bien de l'Eglise, & même pour l'avantage de son Troupeau en particulier.

*Fr. de Sales* avoit déjà répondu lui-même à cette Objection. Son Historien nous apprend, que le même Protestant qui lui avoit reproché à *Paris* de s'y faire rouler dans un superbe Carosse, l'ataqua aussi sur l'absence de son Diocèse. „ La Résidence, lui dit-il, „ n'est-elle pas de droit divin, & pendant „ que vous êtes à la Cour de France, que „ fait le Peuple dont vous devriez avoir soin ? „ *François* lui répondit, que personne n'étoit „ plus persuadé que lui de la nécessité de la Ré- „ sidence, mais qu'il avoit crû que le bien de „ l'Etat, & les Affaires particulières de son „ Diocèse, qu'il ne pouvoit finir qu'à la „ Cour, étoient des raisons suffisantes pour „ l'en dispenser pendant quelque tems\*.

Il ne paroît pas que l'Oposant ait poussé plus loin ses Contredits. On voit assez qu'il s'est arrêté à moitié chemin, parce qu'il avoit ses Instructions secretes pour cela. On peut comparer ce qui se passe dans ces sortes de Procès aux Conférences que l'on faisoit en *France*, après la Révocation de l'Edit de Nantes, pour convertir les Réformez. On

nom-

\* Tom. II. p. 122.

nommoit un Théologien, qui devoit proposer nos Objections, mais qui avoit ses ordres, pour ne les pousser que jusqu'à un certain point, enforte que le Parti Catholique demeueroit toujourns victorieux.

Permettez moi donc, *Monsieur*, de suppléer ici à ce qu'a omis cet Avocat oposant, & de jouer le rôle de son second. Il me semble que sur les Vertus du Saint, qu'on exalte si fort, il y auroit quelque chose à dire. On pourroit contester, par exemple, cette douceur inaltérable, dont on lui fait un si grand mérite, & qu'on nous donne pour son caractère dominant. On le trouve plus d'une fois en défaut de ce côté-là. Outre ce que j'ai déjà remarqué dans ma Lettre précédente, sur la rudesse qu'il y avoit à déclarer à ceux d'une Religion différente, en les abordant, qu'il les regardoit come possédez du Démon, voici un fait des plus graves.

En 1596. il fut mandé par le Duc de Savoie pour se rendre à *Turin* & y recevoir ses ordres. Il s'agissoit de voir coment on s'y prendroit pour rétablir entièrement la Religion Catholique dans le *Chablais*. Les Ministres du Prince étoient dans la pensée, qu'il ne falloit rien précipiter. Ils faisoient sentir que cette Afaire demandoit de grands ménagemens. Mais *Fr. de Sales* se roidit contre  
ces

ces sages Avis, & demeura toujours ferme à demander qu'on y fit intervenir l'Autorité du Prince. Il comença par persuader au Duc d'ôter aux Réformez, les Charges & les Honneurs; ensuite leurs Temples, & les Ministres, contre la teneur expresse du Traité conclu avec le précédent Duc de *Survoie*, lors qu'on lui rendit ce Pais; en un mot ne souffrir dans le *Chablais* & dans les Bailliages, point d'autre exercice que de la Religion Romaine.

Son Historien nous apprend, que le Cardinal de *Medicis*, Légat du Pape, passa à *Tonon* dans ce tems-là, & voulut entendre *Fr. de Sales* sur les moïens de rétablir la Religion ancienne dans ce Pais. Il lui communiqua son projet. Le Légat, qui, suivant les Maximes de *Rome*, ne devoit pas être éfraié de voir employer la voie de la contrainte, ne pût pas cependant s'empêcher de témoigner dans cette occasion, que les moïens que l'on proposoit lui paroissoient un peu trop forts\*. Reconnoissez-vous dans cette conduite le pacifique *Fr. de Sales*, dont on nous exalte si fort la douceur & la modération?

Voici

\* Tom. I. p. 319. Le Cardinal de *Medicis* fût Pape dans la suite, & succéda à Clément VIII. en 1605. sous le nom de Leon XI. mais il ne siégea pas un Mois entier.

Voici une petite Anecdote, qui aidera à vous faire conoitre le personnage. *Jean d'Aranthon d'Alex*, un de ses Successeurs, écrivit en 1663. au Roi de *France*, pour le solliciter à faire fermer deux Temples du Bailliage de *Gex*, que les Réligionaires y avoient encore \*. Pour y déterminer *Louis XIV.* il lui propose le Modèle de ce Duc de *Savoie*. „ V. M. en trouvera l'exemple, lui dit-il, „ dans les autres Bailliages, qui sont proches de Genève, d'où *Charles Emanuel* „ bannit le Calvinisme, révoquant, à la persuasion du Bienheureux *Fr. de Sales*, & sous „ prétexte d'une légère desobéissance, la grace „ qu'il leur avoit faite de leur acorder trois Temples.” Il falloit dire que sous ce léger prétexte *François* persuada à son Maître, de violer la condition expresse du Traité de *Nion*. La Lettre est du 28. Juin & prouve toute autre chose que la bone foi du Bêat \*.

Au comencement de sa Mission, il paroiffoit fort éloigné d'emploier jamais les moiens humains. Le Gouverneur des *Alinges*, aiant voulu lui doner des Soldats pour l'escorter, quand il alloit prêcher à *Tonon*, il les refusa, &

\* Le Temple de *Sergi* & celui de *Fernep*.

\*\* Lettre de Mr. l'Evêque de Genève, écrite au Roi, sur le progrès de sa Mission Royale au Pais de *Gex*.

& voici les raisons qu'il en avoit, à ce que nous apprend son Historien.

„ Nous fomes entrez en Apôtres dans le  
 „ *Chablais*, disoit-il, nous prétendons conti-  
 „ nuer come nous avons comencé. Nous  
 „ n'emploierons jamais d'autres Armes contre  
 „ les Errans, que celles de la Parole de Dieu.  
 „ Il ajouta que les Princes, à la vérité, avoient  
 „ été souvent contraints d'en employer d'au-  
 „ tres, & l'avoient même fait avec succès;  
 „ mais qu'il n'en étoit pas de même des Per-  
 „ nes de leur caractère, qui faisoient les fon-  
 „ tions des Apôtres, & qui devoient imiter  
 „ leur conduite” \*. Cependant nous venons  
 de voir qu'il imita très mal les Apôtres dans  
 la fuite, & qu'il s'acomoda fort bien de l'Au-  
 torité & des Troupes du Prince, qu'il sollicita  
 même pour apuier sa Mission.

Vous trouvez sans doute, que l'Objection  
 auroit été embarrassante, si on l'eut pouffée.  
 La contradiction dans la conduite du Missio-  
 naire est des plus palpables. Cependant,  
*Monsieur*, rien de plus aisé que de le sauver.  
 Vous êtes blessé de voir *Fr. de Sales* employer  
 la voie de l'Autorité, pour faire des *Conver-*  
*sions*, mais il ne fit en cela que suivre l'esprit  
 de son Eglise, qui met ordinairement en  
 oeuvre de semblables moiens. Si en cela il  
 n'imi-

n'imitoit pas les Apôtres ; on pouvoit le défendre pas l'exemple de quelques Pères de l'Eglise, sur tout du grand *St. Augustin*, qui avoit comencé de même par la douceur avec les Errans, & qui ensuite aiant changé entièrement de principes, s'étoit bien trouvé d'avoir conseillé la contrainte contre les *Donatistes*. Il alla même jusqu'à écrire en faveur de cette méthode violente, ce qui l'a fait appeller par les Tolérans le *Patriarche des Persécuteurs*. L'Evêque de *Genève* pouvoit-il être blâmé, en marchant ainsi sur les traces du grand Evêque d'*Hippone* ? Si l'Africain a été reconu pour Saint ; malgré ces voies de rigueur, pourquoi la même conduite auroit-elle nui à la Canonisation du Savoïard ?

Ce célèbre Missionnaire employa donc alternativement dans le *Chablais*, tantôt la voie de la Persuasion, tantôt celle de l'Autorité. Il comença par inviter les Brebis par une voix douce & atraïante, à rentrer dans le Bercaïl ; mais ensuite il contraignit à coups de Houlette celles que sa seule voix ne pût pas ramener. Il ne faut pas être surpris, si à l'aide de cette double méthode, habilement ménagée, il fit de si grands progrès. Il ne s'agissoit après tout, que de faire reprendre aux Habitans du *Chablais* leur ancienne Religion, qu'ils avoient laissée, il n'y avoit guère plus de 50. Ans. Puis



Puis que nous en fomes sur cet article, je ne dois pas renvoyer plus loin, à répondre à la Question que vous me faites sur le nombre prodigieux de Calvinistes qu'on prétend que *Fr. de Sales a convertis*. Vous avez lû quelque part, dites-vous, qu'on en fait monter le nombre jusqu'à 70000. , & vous me demandez de vous éclaircir un fait si surprenant.

Il est très vrai, *Monsieur*, que quelques Historiens ont porté jusques-là, & même plus loin, le nombre de ces Conversions. Mais nous verrons bien-tôt, qu'il y a beaucoup à rabatre de ce calcul. Dans le Procès de Canonifation qu'on a en Manuscrit dans la Bibliothèque de *Geneve*, on pose en fait  
 „ que *Fr. de Sales*, à compter ses travaux  
 „ dans les Bailliages du *Chablais*, de *Terni*  
 „ & de *Gaillard*, ou dans la Province de *Gex*  
 „ & en quelques autres Lieux du Roïaume  
 „ de *France*, a ramené soixante & douze  
 „ mille Hérétiques\*.

La Bulle de Canonifation est tout à fait conforme au Procès & parle le même langage.  
 „ Dans cette Bule, dit l'Abé *Marsollier*, après  
 „ que le Pape lui a doné toutes les louanges  
 G „ qu'on

\* N°. 246. In *Caballio*, *Ternerio*, *Gaillardo* & in *Agto Genensi*, tum in aliis *Galliz Urbibus* & locis 72. millia *Hæreticorum ad Fidem Catholicam adduxit*.

„ qu'on peut doner aux plus grands Saints,  
 „ il le louë en particulier d'avoir converti  
 „ soixante & douze mille Hérétiques. Ce  
 „ fait tout prodigieux qu'il paroît, ajoute  
 „ l'Historien, passoit à Rome pour si constant,  
 „ qu'on l'inféra depuis dans les Leçons qu'on  
 „ lit tous les jours dans l'Eglise le jour de  
 „ sa Fête \*.

Je doute fort, *Monsieur*, que depuis qu'on  
 vous aura dit que ce Fait a passé dans la  
 Légende, il en aquiré par là beaucoup plus  
 d'autorité dans vôtre esprit. Vous allez voir  
 qu'il est véritablement digne des Légendes.

Les *Frères de Ste. Marthe*, dans leur *Gallia  
 Christiana*, qui parut cinq ou six Années avant  
 la Canonisation de *Fr. de Sales*, ne le prennent  
 pas sur un ton si haut. Ils se contentent  
 de dire, que pendant huit ans que dura sa  
 Mission du *Chablais*, il convertit six mille  
 Calvinistes. Il est vrai qu'ils ajoutent qu'il  
*ramena aussi à la Foi Catholique toutes les Villes,  
 & les Villages des Bailliages de Terni & Gail-*  
*lard.* Mais ne vous figurez-pas, sur cette description,  
 un Pais extrêmement peuplé. Les  
 Villes de ce Canton sont d'une nature à ne  
 point charger la mémoire de ceux qui appren-  
 nent la Géographie. Il n'y en a absolument

au-

aucune, & à peine y trouve-t-on un Bourg ou deux.

Pour bien juger du nombre de *Conversions* que peut avoir fait *Fr. de Sales*, il est bon de les examiner séparément. Laissons à part celles du Bailliage de *Gex* & de quelques autres Lieux de France, come les moins nombreuses. Pour comencer donc par celles qu'il a faites dans la *Savoie*, il faut d'abord estimer ce qu'il y peut avoir d'Habitans dans le *Chablais*. Vous conoissez-ce Pais là, & vous savez qu'il n'est pas fort peuplé. On n'y compte que deux petites Villes, *Tonon* & *Evian*. A voir le peu d'étendue du *Chablais*, il ne doit guère y avoir que douze à quinze mille Ames, & quatre à cinq dans les Bailliages de *Terni* & *Gaillard*. En suposant donc que le Missionnaire *convertit* généralement tous les Habitans de ces trois Bailliages, cela ne fauroit guère aller au de là du nombre de vingt-mille.

Si vous trouvez que mon estimation de 15000. Habitans ne soit pas suffisante, je veux bien pousser jusqu'à 20000. mais ce sera là un foible Remède pour corriger l'excessive exagération de la Bulle, sur le nombre de ces *Conversions*.

On dira peut-être que du tems du *Convertisseur* ce Pais-là étoit plus peuplé qu'il ne

P'est aujourd'hui , & c'est ce que je ne contesterai point. On fait que plusieurs Habitans , pour suivre les lumières de leur Conscience , se retirèrent dans divers Lieux du Voisinage , à *Genève* , en *Suisse* & dans la Province de *Gex* , ce qui peut avoir causé quelque vuide dans la *Savoie*. Mais vous voyez bien que l'on ne gagne rien à cette supposition, puis que ces Exilez ne sauroient être mis dans le nombre des Conquêtes de *Fr. de Sales*.

Il faut voir présentement si nous trouverons dans le Bailliage de *Gex* , & dans quelques autres Lieux de France , le *déficient* , je veux dire les cinquante deux mille *Conversions* , qui nous manquent. Celles qu'il a faites en *France* ne sauroient aller bien loin. Il fit deux Voiages à *Paris* , où son Historien nous dit qu'il fit changer deux ou trois Gentils-homes. Il a prêché des Carêmes à *Grenoble* , à *Lion* & à *Dijon*. Il y entremêloit quelquesfois des Sermons de Controverse , & sans y avoir jamais fait proprement le métier de Missionnaire , il s'est prévalu de quelques circonstances favorables , pour gagner un certain nombre de Protestans. Ne trouvez-vous pas , *Monsieur* , qu'en évaluant ces *Conversions* à quelques centaines , ce ne sera pas les mettre trop bas ?

Reste

Reste la Province de *Gex*, qui demande une discussion particulière. Il est bon d'en connoître précisément l'étendue avant toutes choses. Sa longueur n'est que de six lieues d'Allemagne, sur deux ou trois de largeur. On voit déjà par là, que quelque habile que fût le Missionnaire, il ne peut pas avoir opéré quarante ou cinquante mille *Conversions* sur un si petit Théâtre.

Il y a plus. Ecoutons l'Abé *Marsollier* sur les difficultés de cette Mission. Il reconoit que c'est celui des trois Bailliages où la Religion Catholique avoit fait le moins de progrès. „ Il étoit bien, come les autres, dit-il, „ du Diocèse de Genève, mais aiant changé „ de Souverain, *François* n'y pouvoit plus „ agir avec l'Autorité qu'il avoit du tems „ qu'il appartenoit au Duc de *Savoie*. D'ail- „ leurs come le Rhône le sépare des deux „ autres, l'accès en est plus difficile, & *Fran-* „ „ çois, sans la protection du Roi de *France*, „ ne pouvoit qu'avec un très grand danger „ y étendre sa Mission. Il voioit cependant „ avec un extrême regret trente cinq Pa- „ roisses, dont ce Bailliage est composé, en- „ velopées dans l'erreur, ou prêtes à y „ tomber\*.

Mais voici quelque chose de plus précis sur cette matière. Pour bien juger du nom-

bre de *Conversions* que *Fr. de Sales* fit dans ce Bailliage, il est bon de vous informer d'une autre Mission qu'on y fit encore quarante ans après. La seconde nous éclairera beaucoup sur le succès de la première. Vous verrez bien-tôt, que ce n'est point ici une digression inutile. Ainsi vous me permettrez de m'y étendre un peu.

*Jean d'Aranthon d'Alex* fut nommé à l'Évêché de *Genève* en 1661. L'Année suivante il fit un Voiage à la Cour de France, pour tenter si par le zèle & l'autorité de *Louis XIV.* il ne pourroit point se faire rétablir dans le Siège de ses Prédécesseurs. Il ne parvint pas à son but, mais il obtint un Article important, c'est la démolition de vingt-trois Temples, que les Religioneux avoient dans ce Bailliage. On ne leur en laissa que deux\*.

Mr. *Benoit*, qui rapporte cette Afaire fort en détail, dans son *Histoire de l'Edit de Nantes*, fait voir l'injustice de cet Arrêt. On n'acordoit aux deux Eglises restantes, qu'un seul Ministre à chacune. „ On peut juger, „ dit-il, coment deux personnes seules pou- „ voient assister les Membres de vingt-cinq Eglises

\* Les Catholiques avoient 17. Eglises & autant de Curez, mais il est bon de savoir que chacun de ces Curez, l'un portant l'autre, n'avoit pas sous sa direction, une vingtaine de Paroissiens.

„ Eglises , recueillies en deux pour leurs  
 „ exercices , mais dispersées en cinq ou six  
 „ lieues de Pais par l'habitation , & coment  
 „ il étoit possible qu'ils visitassent les Mala-  
 „ des, qu'ils consolassent les Affigez , & qu'ils  
 „ rendissent à sept à huit mille perſones , les  
 „ devoirs particuliers à quoi ils étoient obli-  
 „ gez par leur Ministère \*. Remarquez bien  
 s'il vous plait, *Monsieur*, qu'à cette date il  
 y avoit encore sept à huit mille perſones,  
 qui faisoient profession de la Religion Ré-  
 formée.

L'Evêque d'alors faisoit cette circonstance  
 pour y faire une Mission. Il demanda pour  
 cela des Ouvriers en *France*. Il n'en man-  
 quoit pas, qui étoient destinez à cet usage.  
 Dès plusieurs Années il y avoit différentes  
 Troupes de Missionnaires qui travailloient  
 sous ce nom à la propagation de la Foi Ro-  
 maine. Sans parler des Religieux qui faisoient  
 fréquemment ce Métier, le Clergé donoit  
 encore cette comission à des Prêtres séculiers.  
 Il y avoit des fonds pour cela. Quand ils  
 étoient paieés des deniers du Roi, leur Mission  
 portoit le nom de *Rojale*.

Celle d'*Aranthon d'Alex* étoit de ce genre.  
 L'Evêque parût en Chef, & après lui l'Abé  
*Brisacier*, avec la qualité de Supérieur de la

G 4

Mis-

Mission. On vit bien-tôt un Ecrit où ils rendoient raison de leurs travaux. En voici le titre; *Rélation des succès que Dieu donne à la Mission Royale de Gex, proche de Genève.* Ils y font soner fort haut leurs exploits. Mais vous allez voir, que s'ils prétendoient aquérir par là de la gloire, c'étoit aux dépens de celle de *Fr. de Sales*. Plus ils exaltent leurs Conquêtes, & plus ils diminuent celles que la Bule de Canonisation atribue à son Saint. C'est-ce que je me flate de vous faire toucher au doigt.

Dans le tems que ces Messieurs s'aplaudioient le plus de leurs Victoires, il parût un Ecrit à *Genève*, pour faire voir combien leur triomphe étoit mal fondé. C'est une Brochure, que le hazard m'a fait tomber entre les mains, & dont voici le titre, *Lettre sur le sujet des succès de la Mission de Gex, contenus dans une Rélation imprimée depuis peu.* La date de cet Ecrit est de 1662.

On y raille ces Missionnaires sur leurs Conquêtes imaginaires. Leur fastueuse Rélation avoit établi qu'*avant la Mission, il n'y avoit que trois cent Catholiques dans la Province de Gex, parmi dix-sept mille Huguenots, & il n'y a point à présent de Curé, ajoutent-ils, qui n'ait la consolation de voir tous les Dimanches à son Prône plus de deux cent Catholiques.*



Dans la Réfutation de cette Rélation, on fait voir qu'il y avoit alors dans le Bailliage dix sept Curez, dont quelques uns avoient deux Eglises où ils disoient la Messe, de sorte que suivant le calcul des Missionnaires, le nombre de 300. auroit été multiplié jusqu'à près de quatre mille. Ensuite on entre dans un détail par où l'on prouve clairement, que toutes ces prétendues *Conversions* se réduisent à 30. ou 40. Persones, qui avoient changé de Religion, & qui sont spécifiées dans la Lettre.

„ Par cette imposture, jugez de tout le  
 „ reste, ajoute-t-on; mais il ne faut pas s'en  
 „ étonner. Il convenoit qu'en cela il y eut  
 „ quelque conformité de ce nouvel Evêque  
 „ avec leur prétendu Bêat (*Fr. de Sales*), du-  
 „ quel on rapporte dans sa Vie, qu'il en avoit  
 „ converti jusqu'à 60. mille.

La Bule en met douze mille de plus. Apparemment il aura opéré ce surplus depuis sa mort. Vous savez ce que *Virgile* dit de la Renommée, *Vires acquirit eundo*. Remarquez, je vous prie, que la Rélation des Missionnaires, qui réduit les Catholiques du Pais de *Gex* au nombre de 300. fût imprimée dans le tems même que l'on travailloit au Procès de la Canonisation de *Fr. de Sales*.

Encore une petite Observation, qui nous  
 ai-

aidera à juger si ces deux Missions, celle de *Fr. de Sales* & celle de *Jean d'Aranthon d'Alex*, avoient autant fait de *Conversions* dans le Bailliage de *Gex* qu'on voudroit nous le faire acroire. Il est bon de savoir qu'en 1698. lors que Mr. *Ferrand* envoya come les autres Intendants, son Mémoire à la Cour, par ordre du Duc de *Bourgogne*, il y marquoit, qu'avant la Révocation des Edits, il y avoit encore près de neuf cent Familles Huguenotes dans la petite Province de *Gex*.

Vous voiez donc clairement, *Monsieur*, que la Bulle de Canonisation de *Fr. de Sales* nous a surfait de plus de la moitié les *Conversions* qu'elle lui atribue. Elle les fait monter jusqu'à 72. mille. Nous avons vû qu'on n'en fauroit trouver vingt-mille, tant dans le Chablais, que dans les Bailliages de *Terni* & *Gaillard*, vû le peu d'étendue du Pais. Au lieu des 50000. *Conversions*, qui nous manquent & que la France devoit nous fournir, nous n'en trouvons, de l'aveu même d'un des Successeurs de *Fr. de Sales*, que trois cent dans la Province de *Gex*. Pour les *Conversions égrenées* qu'il peut avoir faites en quelques Villes de France, c'est les évaluer fort haut, que de les faire monter à la même somme. Voila donc six cent, pour plus de cinquante mille qui nous manquent. C'est être bien loin de compte.

Quand il s'agit des Conversions & des Miracles opérés dans les *Indes* par un autre St. François, je veux parler du célèbre *Xavier*, on peut débiter hardiment tout ce qu'on juge à propos. Qu'on porte aussi loin que l'on voudra les Conquêtes de cet *Apôtre des Indes*, nous ne nous y opposerons pas. La Scène est à quelques mille lieues de nous, & dans un Pais d'une vaste étendue. Ses Historiens ont leurs coudées franches. Mais ce qu'on attribue à l'*Apôtre du Chablais* devrait être un peu plus mesuré & mieux assorti à la nature du Pais. Comment prétend on nous persuader, que dans un très petit District, & presque à nos Portes, ce Missionnaire ait pu convertir 70. mille Ames?

Cette discussion sur le nombre des *Conversions*, m'a mené beaucoup plus loin que je ne croiois. Je me vois absolument forcé à finir ici ma Lettre & laisser imparfait le Procès de Canonisation, dont j'ai comencé à vous rendre raison. J'y reviendrai une autre fois. Je suis &c.



## AUX EDITEURS,

*Sur un Recueil de Lettres de ROUSSEAU.*

**V**Oici, MESSIEURS, ce qu'on nous mande de *Paris*: „ Mr. *Racine*, vient „ de nous doner un *Recueil*, en 3. Volumes, „ des *Lettres* que *Rousseau* a écrites, & de „ celles qu'il a reçues. Quoi qu'elles ne „ paroissent que depuis quatre jours, elles „ ont excité tant de clameurs, que l'Editeur „ a jugé à propos de défavoüer cette Collec- „ tion. On trouve dans ces *Lettres*, des Ju- „ gemens bien rendus, des détails de Lité- „ rature assez curieux, mais qui auroient fait „ plus de plaisir il y a 30. ans, de l'aigreur „ contre ses Ennemis, des *Jérémiades* perpé- „ tuelles de l'Auteur sur ses malheurs, une „ partialité visible contre les Gens qui pen- „ soient autrement que lui sur des *Matières* „ de bel-Esprit, un stile qui ne peut pas pas- „ ser pour léger. *Rousseau* si admirable dans „ ses *Poésies*, est au rang des médiocres pour „ la *Prose*. On a remarqué le contraire dans „ *La Motte* son Antagoniste. Ses *Vers* étoient „ foibles, & il excelloit en *Prose*.

Il y a cinq ou six années que l'Abé *Séguin* nous dona les *Oeuvres de Rousseau* magnifiquement imprimées en 3. Volumes in 4to. Cette Edition est censée faite à *Bruxelles*, & est éfectivement du *Louvre*. On y voit un certain nombre de Lettres de ce Poete, mais dont la plúpart sont sur des Sujets peu intéressans, & peu propres à faire paroître le génie de l'Auteur.

A la même date de l'Impression de cet Ouvrage, vous nous donates, dans le *Journal Helvétique*, douze ou quinze Lettres de *Rousseau*, qui valent mieux que toutes celles qu'a publiées cet Abé. Elles roulent sur des sujets assez importans. L'habileté & la réputation du Savant à qui elles étoient adressées engageoit *Rousseau* à les travailler avec soin. On fait aujourd'hui, que ce Correspondant étoit le célèbre *Mr. De Crousaz*.

Pour le nouveau & ample Recueil imprimé tout fraîchement à *Paris*, il ne peut qu'y avoir bien des choses curieuses, quoi que produites un peu tard. On nous dit qu'il y a quantité de Remarques de l'Editeur, qui se feront lire avec plaisir. Voici quelques Morceaux qu'on en a tirés pour nous donner une idée de ce Recueil.

Malgré le bon goût de *Rousseau*, il ne laissoit pas de se tromper quelquefois dans le  
juge-

jugement qu'il portoit des Ouvrages nouveaux, qui paroiffoient. Voici ce qu'il écrivoit à un de fes Amis fur *le Chef d'œuvre d'un Inconnu*, qui a tant fait d'honneur à fon Auteur Mr. de *St. Tacite*.

„ *Le Mathanafius est un Livre qui peut aller*  
 „ *de par avec le Diable boiteux, & tous les*  
 „ *autres Livres platement fous, qui enrichiffent*  
 „ *de tems en tems les Libraires, à la très grande*  
 „ *honte du Public. Je me souviens à l'égard de*  
 „ *ce dernier, que Despréaux l'aïant un jour*  
 „ *atrapé entre les mains de son petit Laquais, le*  
 „ *menaça en ma présence; de le chasser, si ce*  
 „ *Livre couchoit dans la Maison.*

Voilà un Jugement qui ne fait guère d'honneur à *Rouffseau*, & que les Gens de bon goût ne confirmeront pas. Pour la févérité de *Despréaux* fur ce que son Laquais lifoit le *Diable boiteux*, elle ne peut être que comparée à celle de cette Fole, qui dans *les Femmes Savantes* veut chasser fa Servante, parce qu'elle s'est fervie d'un terme condané par *Vaugelas*.

On nous apprend que *Despréaux* avoit un Frère d'un caractère bien différent. Il favoit se divertir de tout. Voici le Portrait qu'en fait *Rouffseau* dans une de fes Lettres. „ *Pui-*  
 „ *morin étoit Home de très boneCompagnie,*  
 „ & si enjoué que *Despréaux* son Frère avoit

[acou-

„ acoutumé de dire de lui, qu'il avoit une joie  
 „ continue, avec des redoublemens.

Il y a dans ce Recueil une Epigramme d'un Poete, qui devoit aussi avoir une bone dose d'enjoûment. Elle fut faite sur une Evêque, qui se sauva par la fenêtré pour éviter ses Créanciers.

*Pour éviter des Juifs la fureur & la rage ;*

*Paul dans la Ville de Damas*

*Descend de la Fenêtré en bas ;*

*La P . . . en Home sage ,*

*Pour éviter ses Créanciers ,*

*En fit autant ces jours derniers.*

*Dans un Siècle come le nôtre ,*

*On doit être surpris , je crois ,*

*Qu'un de nos Prélats une fois ,*

*Ait su prendre sur lui d'imiter un Apôtre.*

On a attribué cette Epigramme à *Rousseau*, mais je sai de bon lieu, qu'elle est d'un autre Poète nommé *Galoubi*.

L'Abé de la Rivière, qui gouvernoit absolument le Duc d'Orléans, Frère de *Louis XIII*. loüoit extrêmement ce Prince. Un Courtisan l'interrompit en lui disant, *Faites le valoir encore d'avantage, afin de le vendre plus cher*. Cela revient à ce que lui avoit dit *Mademoiselle*, Fille de ce Prince; *Vous de-*

vez savoir ce qu'il vaut, vous l'avez vendu assez souvent.

Lors que le Régent ôta les Sceaux à Mr. *Daguesseau*, Chancelier de France, ce Magistrat lui écrivit: *Je n'avois pas mérité l'honneur qu'on m'a fait, en me donnant les Sceaux, & j'ai encore moins mérité l'affront qu'on me fait en me les ôtant.*

Je vai finir par un trait, qui ne fait guère plus d'honneur à quelques Prélats de France, que l'évasion par la fenêtre d'un de leurs Confrères, qui a donné lieu à la jolie Epigramme.

„ Je rendis un jour visite a un Evêque,  
 „ dit *Racine*, qui me reçût dans sa Bibliothè-  
 „ que. Il prit le *Poeme de la Grace*, & m'y  
 „ montra plusieurs endroits craionés de sa  
 „ main. *Ne croiës pas*, me dit-il, *que ce soient*  
 „ *les beaux endroits que j'ai ainsi craionés. Ce*  
 „ *sont vos Hérésies. Voila un Ouvrage qui fera*  
 „ *vôtre condamnation au Jour du Jugement.* Je  
 „ lui répondis, que je ne croiois pas qu'il y eût  
 „ des Erreurs dans mon Ouvrage, & qu'à  
 „ l'égard de la danation dont il me menaçoit,  
 „ j'espérois l'éviter en m'atachant toujours à  
 „ des Sujets Saints, & renonçant à travailler  
 „ pour le Théâtre. *Oh ! tant pis*, s'écria-t'il,  
 „ *j'aimerois bien mieux que vous fissiës des Co-*  
 „ *médies.*

Vous



Vous voies, *Messieurs*, par ce petit Extrait, que ce Recueil doit être assez amufant. On y doit trouver beaucoup de bons Mots, des Pensées vives & faillantes: Cependant j'en reviens à ce que j'ai dit dès le comencement, que je ne vois rien là d'aussi solide & d'aussi instructif, que dans les Lettres écrites à Mr. de Croufaz, que vous avés publiées à diverses reprises dans vôtre Journal.

Il y a aparence, que toutes ces Lettres de *Rousseau* ainsi disperfées, & celles que l'on pourra découvrir dans la fuite, feront naître la pensée à quelque autre Editeur de doner un nouveau Recueil plus ample, & en même tems mieux choisi, que ceux qui ont parû. Dans ce cas là les vôtres ne doivent pas y être oubliées.

Mais j'ai un avis important à doner à celui qui en voudra faire usage, c'est de les employer avec beaucoup de précaution. Nous favons furement qu'elles ne vous ont pas été communiqués avec toute la fidélité requise, & qu'elles ont été *interpolées*. Vous savés que c'est le terme que les Critiques emploient pour désigner des Pièces suspectes, qui ont été altérées. Nous avons obligation à celui qui vous les a fournies, mais nous lui en aurions beaucoup plus, s'il n'y avoit pas mis du sien, & fait passer quelques unes de ses Com-

positions, pour des Lettres de *Rousseau*. C'est ce que je vai tâcher de développer.

Dans vôtre *Journal Helvétique*, depuis le Mois de *Décemb.* 1742. jufqu'en *Juillet* 1743. on a confécutivement treize Lettres de *Rousseau*, qui font bien de lui, & où l'on n'a rien changé. L'altération ne fe trouve que dans celles qui ont parû après cette date, c'est-à-dire qu'il n'y en a proprement de fufpectes que les trois dernières.

Dans vôtre Mois d'*Octobre* 1744. on voit une prétendue Lettre de *Rousseau* fur les *Francs-Maçons*, qui est entièrement fupofée. Cette Societé fe multipliant beaucoup à *Genève*, le Magiftrat prit alors des mefures pour empêcher qu'elle ne s'étendit d'avantage. On fit plusieurs fages Réflexions là deffus dans nos Confeils, qu'on a mifes en œuvre dans cette Lettre, & qu'on a prêtées à *Rousseau*, malgré l'Anacronifme, car vous favés qu'en 1715. date de la Lettre, on ne parloit pas encore dans ce Pais-ci de cette Confrérie Miftérieufe.

Les deux Lettres fuivantes ne font pas totalement fauffes, come celle-là, il y a feule-ment de l'aliage, qui doit les faire regarder come *fourées*. Dans celle de *Novembre* 1744. les quatre ou cinq premières pages font bien de *Rousseau*, mais les trois dernières font  
d'une

d'une main étrangère. On y a coufu l'accident d'un jeune Ministre de nôtre Ville, à qui la mémoire manqua au milieu de son Sermon, & qui aiant beaucoup de génie fût tirer parti de cette petite disgrâce dans ce Sermon même. On a jugé à propos de transporter la Scène à *Bade*, & de faire conter la chose à *Roussseau* en 1714. par un Esprit prophétique.

De même dans celle de *Décembre 1744.* les six ou sept premières pages sont fidèles, & les trois dernières sont postiches. Elles contiennent un petit Evénement arrivé à *Genève* peu de tems auparavant. Il s'agit d'un Maître d'écriture, qui voulant chasser dans un Vignoble, fût repoussé par le Garde de Vigne. La quèrelle s'échaufa, le Chasseur lâcha son coup de fusil, & bleffa à mort le Paifan. On a jugé à propos de prêter à *Roussseau* des Réflexions sur cette violence, environ trente ans avant l'Evénement.

Je ne ferai qu'une Remarque là dessus. Le Coupable, je ne parle pas du Chasseur, mais de l'*Interpolateur*, le Coupable fit peu de tems après, dans vôtre Journal, une Correction assez forte à un Anonime, qui avoit fait quelque chose de semblable. Il avoit publié de prétendues Inscriptions trouvées dans un Village près de *Genève*, & qu'il avoit

fabriquées lui-même \*. Le Censeur représente fagement à l'Anonime, que de telles Fictions ne sont pas permises, & qu'on ne doit pas présenter le Menfonge sous la Livrée de la Vérité. Il le compare à *Annius de Viterbe*, ce fameux Fauffaire, qui se joüoit des Antiquaires, en contrefaisant des Monumens anciens \*\*. L'Anonime n'avoit qu'à répondre au Censeur; *J'ai donné des Inscriptions come Antiques, que j'arvoüe à présent être supposées: Et vous, vous aviés donné quelques Mois auparavant, pour des Lettres de Rousseau, des Morceaux que vous aviés forgés dans vôtre Cabinet. L'un vaut bien l'autre. Ne faites pas tant de bruit, & donons nous une absolution réciproque.*

Pour moi, *Messieurs*, vous me dispenserez de qualifier cette licence. On fait assez comment elle est regardée dans la République des Lettres, & je n'aime pas à faire de la peine à ceux à qui nous avons d'ailleurs de l'obligation. Ma tâche étoit seulement d'avertir le Public de la suposition, fonction dont je m'aquite un peu tard à la vérité, mais dont le délai marque la répugnance que j'ai eu à le faire. Cependant j'ai jugé à la fin, qu'il n'étoit plus permis de dissimuler, & qu'une plus longue retenüe pourroit causer quelque facheuse méprise.

\* Journ. Helv. Juillet 1745. p. 290.

\*\* Août 1745. p. 158.

Au reste il faut reconoitre , à la décharge de l'*Interpolateur* , que dans les deux ou trois Lettres suposées , il n'y a rien qui puisse faire tort à la mémoire de *Roussseau*. S'il revenoit au Monde , il ne s'en plaindroit pas , come des fameux Couplets qu'il a toujours protesté qu'on lui avoit atribués faussement , & qui furent l'ocasion de son Exil.

Croiriez - vous qu'on est fort revenu aujourd'hui à *Paris* , du sentiment général, que ces Vers fatiriques , étoient bien de lui ? *Boindin*, qui y avoit été un des plus maltraités , & qui au comencement faisoit feu & flame contre *Roussseau* , dit l'Année dernière à un de mes Amis , qu'il n'étoit plus dans cette pensée , & que les Couplets étoient de quelque autre Poete. De qui sont-ils donc ? C'est encore un Mistère , que vous me dispenserés d'aprofondir & que peut-être personne ne dévoilera jamais parfaitement. Je finis par son Epitaphe.

*Ci git l'illustre & malheureux Roussseau ,  
 Son Berceau fût Paris, Bruxelles est son Tombeau,  
 Telle est en bres l'Histoire de sa Vie ,  
 Qui fut trop longue de moitié :  
 Trente ans il fut digne d'envie ,  
 Et trente ans digne de pitié.*



# DISCOURS

*Adressé à LL. EE. DU CONSEIL SOUVERAIN  
de BERNE, le 16. Juillet 1749. par Mr.  
DE WATTEVILLE de Landshut, en  
qualité de Défenseur \* des trois Conjurez.  
exécutés le 17.*

ILLUSTRES, HAUTS, PUISSANS ET  
SOUVERAINS SEIGNEURS!

**L**A Majesté du Trône devant lequel je me présente, l'Auguste Assemblée à laquelle je dois adresser la parole, mais plus encore l'importance du sujet, qui doit former la matière de mon Discours, m'ont faisi au point que peu s'en faut, que mes Genoux chance-lans ne se refusent au soutien de mon Corps, & que mon Cœur acablé de tristesse n'ôte à ma bouche le pouvoir de s'exprimer. Cependant, SOUVERAINS SEIGNEURS, il faut parler ;

\* On a coutume à BERNE, lors que LL. EE. du Deux Cent jugent à mort, de donner un Avocat ou Défenseur, pris dans le Conseil Souverain, à ceux contre qui on va prononcer Jugement. Ce Défenseur a ordre d'avancer les raisons qui peuvent servir à leur decharge, & disposer le Tribunal à la Clémence.

parler ; je dois même le faire avec confiance : Il s'agit de demander grace & d'implorer vôtre Clémence pour des Malheureux qui l'ont si fort outragée : J'ose & je puis le faire avec d'autant plus d'affurance , que c'est cette même Clémence , qui depuis deux jours m'y appelle. Quoi de plus propre à me rassûrer ?

Dans la vûe de disposer favorablement VV. EE. oserois-je introduire ici ces Noms pleins d'atraits , ces Noms de *Combourgeois* , qui portent dans l'instant jusques au Cœur , & qui y excitent les mouvemens les plus tendres ? Mais , ô douleur ! ces doux Noms ne sont plus en place ; ceux là même pour qui je dois parler en conviennent ; ils disent : *Nous ne sommes plus dignes de porter ces Noms-là ; nous avons rompu les liens , qui nous unissoient à cette Société si heureuse ; nous nous sommes emportés avec fureur contre nos propres entrailles ; nous avons atenté à l'Autorité Suprême ; nous avons ofensé nos Pères , ces Pères respectables , qui , quoi que crûellement ofensés , veulent bien encore nous écouter ; ces Pères , qui nous demandent aujourd'hui , coment se peut-il , vous qui étiez encore , il n'y a que peu de jours , nos chers Enfans , & en faveur de qui nous nous intéressions avec tant de tendresse ; coment se peut-il , que vous aïez oublié tous vos devoirs , au point même de vous être dépouillés de tout sentiment d'humanité ?*

Je dois répondre pour eux, *Souverains Seigneurs*, mais avant toutes choses, je vous demande très respectüeuſement la faveur de prêter plutôt vôtre attention à cette Inclination naturelle, qui vous porte à faire grace, qu'à la foibleſſe de mes expreſſions.

Come cet *Atribut* de l'Ame qu'on apelle *Amour propre*, eſt la ſource de toutes les *Vertus*, quand il ne ſe propoſe pour but, que ce qui eſt de l'Ordre & de la *Justice*; il eſt auſſi la *Racine* de tous *Maux*, quand l'*Injuſtice*, l'*Ambition* & l'*Envie* ſont ſes *Objets*. Dans ce dernier cas, il ne fournit à l'*Eſprit*, que de fauſſes idées, il étouſe la *Voix* de la *Conſcience*, il ſéduit le *Cœur*, il enchante la *Raiſon*, il éblouit les *Yeux*, il corrompt le *Jugement*: L'*Ambitieux*, échaufé par ſa *Paſſion*, perd ſon propre ſens; l'*Envic* ronge ſon *Cœur*; ſa *Langue* devient envénimée; ſon *Sang* bouillant ne respire qu'après le carnage; ſa *Voix* ne s'élève que pour crier *Vengeance*; il devient extravagant, inſenſé, furieux; il prête l'*Oreille* aux *Conſeils* des *Séducteurs*, il vole après la *Fortune* imaginaire, qu'ils lui dépeignent & dont ils le flattent, & il tombe enfin dans l'afreux *Précipice*, où il trouve ſa ruine.

Nous avons aujourd'hui devant les yeux, un exemple bien triſte & bien ſenſible de  
cette



cette vérité, en la personne des trois Délinquans, le Lieutenant F . . . . , le Marchand V . . . . . & le Capitaine H . . . . , qui tous trois fort dérangés dans leurs Affaires, quant aux Biens de la Fortune, tous trois enchantés par la maudite Ambition, tous trois dans l'idée trompeuse qu'ils étoient nés pour quelque chose de grand, ont conjointement encouru le plus grand des malheurs, la disgrâce de leur bon & légitime Souverain, pour s'être rendus coupables du Crime horrible de *Lèze-Majesté* & de *Perdullion*.

Qu'avanceront-ils, *Souverains Seigneurs*, pour se disculper? *Nous sommes des insignes Criminels; nous avons attenté au Sceptre; nous avons aspiré à cette Autorité suprême, qui ne s'exerceoit, que pour nous rendre participans de ses faveurs; nous ne méritons plus d'être écoutés; nous avons été rebelles à nos Bienfaiteurs; nous sommes dignes de mort.*

Mais, *Souverains Seigneurs*, jusqu'où ne s'étend pas V<sup>otre</sup> Magnanimité? Vous n'avez pas seulement écouté les Confessions des Criminels, avec la plus grande modération; mais Vous m'ordonez encore de Vous exposer ce qui, dans les Examens qu'ils ont subi, peut servir à les faire paroître moins coupables. Vos Cœurs grands & généreux souhaiteroient qu'on pût leur fournir matière à faire  
gra-



*dans le tems précisément qu'il étoit travaillé par les plus tristes réflexions sur sa situation : Il prête l'Oreille ; son Imagination est flatée , par les espérances qu'on lui donne d'un état plus riant ; il se livre & se met bientôt au dessus de tous les remors : Dans l'Assemblée qui se tint chez K. . . . . du S. . . . . on lui produit des Copies de vieux Ecrits ; on lui rebâtit les Oreilles d'une prétendue ancienne forme du Gouvernement : Son Imagination est toujours plus frappée ; elle s'égaré toujours d'avantage ; il tombe dans une espèce de frénésie ; il se croit bien-tôt parvenu à être le Protecteur d'un Peuple , qu'il auroit précipité dans la ruine , quand même il auroit réussi dans son téméraire Projet.*

*Samuel Nicolas V. . . . . deuxième Complice infortuné de cette Conjuración Page 1. des Verbaux de la Procédure , étoit dans le même cas , quant au misérable état de sa Fortune : Il avoit coup sur coup essuïé de grandes pertes dans son Commerce : Il étoit absolument ruiné ; ensorte que désespéré , par le cruel aspect de sa situation , & dans un mauvais quart d'heure , pour un Esprit qui a perdu le don de se posséder , il se livre ; ce qu'il ne fit cependant qu'après avoir long-tems résisté aux fréquentes sollicitations qui lui furent faites : A quoi il faut ajouter son mécontentement pour un tort qu'il prétendoit lui avoir été fait dans son Commerce.*

*Mé-*

Mécontentement très injuste, il est vrai, mais fort sensible pour lui, où le dérangement dans lequel il se rencontroit. Quand la Cendre est échauffée, le plus petit Tison s'enflame aisément. L'Esprit dans cette facheuse assiette, il rencontre malheureusement le Lieutenant F..... Celui-ci ne lui parle d'abord, que d'une humble & modeste Représentation à faire au Magistrat: Mais à douleur! on le conduit plus loin; bien-tôt après il est admis au Serment; il assiste aux deux Assemblées; le voilà engagé; il devient Conjuré.

Le Capitaine Samuel H..... exprime folio 84 de la Procédure la raison qui l'a porté à s'impliquer dans cet horrible Complot: Il dit: Qu'après avoir été gracieusement pardonné\* par LL. EE. il s'étoit flaté de pouvoir obtenir quelque Emploi dans sa Patrie, & qu'entr'autres il avoit lieu d'espérer qu'après avoir desservi avec tout le soin possible la Charge de Sous-Bibliothécaire, pendant un assez long-tems, il parviendroit à celle de Bibliothécaire. D'où il avoit conclu qu'il ne lui restoit rien à espérer. Il dit de plus, que ses Biens avoient souffert des dommages très considérables, par rapport au Drackau, & qu'il avoit perdu aussi Mille Ecus blancs, par la Subhastation qui avoit été faite de sa Maison; que tout cela reuni l'avoit porté à se livrer,

\* Il avoit déjà été exilé en 1744. & le tems de son Exil avoit été abrégé.

*livrer, avec d'autant moins de répugnance, aux sollicitations qui lui avoient été faites.*

Vous comprenez, *Souverains Seigneurs*, par ce que Vous venez d'entendre, à quelles extrémités l'Ambition & le Désespoir peuvent pousser ceux qui s'y livrent; tout come VV. EE. auront aussi pû remarquer, par le détail circonstancié de ces Malheureux, qu'ils ont été séduits & entraînés par la frénésie la plus insensée. En éfet, tout leur Complot tient plutôt de la Folie & d'une Vision chimérique, que d'une Conspiration proprement dite. Une couple de Bourgeois désespérés se proposent l'impossible, & cela encore, sans secours du dehors, sans être d'accord entre eux-mêmes, sans Argent, sans Crédit. S'ils n'avoient été privés de tout usage de raison, pouvoit-il seulement leur venir dans l'Esprit, que le plus juste & le plus doux de tous les Gouvernemens pût-être, je ne dirai pas renversé, mais seulement alteré dans l'essence de sa Constitution, sans entraîner la perte de ceux qui étoient assez insensés, pour conspirer contre lui? Les Pierres même n'auroient-elles pas plutôt enfanté des Vengeurs? Tous les Bourgeois bien intentionés, tous les Sujets de l'Etat, ne se feroient-ils pas soulevés contr'eux, & ne leur auroient-ils pas dit: *Malheureux que vous êtes, qu'avez vous osé entreprendre contre nos Pères?*

*Que votre Sang & celui de vos Enfans soit répandu !*

Je ne faurois trop le répéter, *Souverains Seigneurs*, Vous êtes assis sur le Trône de la Justice ! La Clémence & les Faveurs en découlent de tous côtés ; aussi l'amour & la reconnoissance des Bourgeois & Sujets en font-ils le plus ferme apui. Plus il est inébranlable, & plus de graces il en peut émaner ! Punissez la Folie, pardonez à la Rebellion. Un Enfant, qui lève la main contre son Père est châtié de la Verge, & l'Home fait, qui ose ataquér celui à qui il doit la Vie est traité en Criminel. Dans le châtiment & la peine à infliger, on a égard au plus ou moins de foiblesse de l'Esprit. Or ici se présentent les plus grands défauts d'Esprit & de Raïson, il y a même de la Folie.

Enfin, *Souverains Seigneurs*, si VV. EE. veulent faire attention à la Confession sincère, naïve & volontaire des Délinquants, Elles seront d'autant mieux portées à la Clémence. Ils ne sont pas plutôt incarcérés, qu'ils avouent leur faute, qu'ils implorent vos Compassions : Ils témoignent leur repentir ; ils découvrent toutes les circonstances de leur Entreprise ; ils ne recèlent aucun de leurs Complices. Maintenant la République ne doit plus avoir aucun Ennemi dans son sein ;

VV. EE. doivent être dans une parfaite tranquillité à cet égard ; celui même qui est le moins impliqué, vient au jour, est découvert ; l'exécrable dessein de devenir Traître à sa Patrie disparoit & s'évanouit : On ne voit plus que des Cœurs Bourgeois ; le repentir & la confiance succèdent au mécontentement & à la fureur.

Le franc & libre aveu des Criminels Vous a déjà porté, *Souverains Seigneurs*, à leur faire ressentir vôtre Clémence, en les alibérant de la Torture ; tant il est vrai, que si la Justice de VV. EE. les appelle à punir le Crime, leur Débonnairté ne leur permet pas de tourmenter le Criminel. Toute la Terre louëra cette douceur : Les Coupables mêmes sont obligés de l'admirer ; aussi les remors dont leurs Cœurs sont actuellement déchirés, pour avoir ofensé un Souverain si magnanime, sont déjà une partie considérable de la peine qu'ils méritent.

Dans ce moment, ces infortunés Criminels, les genoux ploïés, élèvent leurs Voix à Dieu ; ils lui demandent le pardon de leurs Ofenses, & ils implorent la miséricorde de VV. EE. non pour obtenir la Vie sauvé, car ils conviennent qu'ils n'ont que trop mérité le Suplice ; mais ils vous supplient d'en adoucir la rigueur. Leur Corps est perdu, leur  
Nom

Nom doit être éfacé de dessus la Terre ; mais leur Ame immortelle demeure éternellement ; ils la recomandent à Dieu , ils la recomandent à VV. EE. Ils vous recomandent aussi , *Souverains Seigneurs* leurs Femmes & leurs pauvres Enfans innocens. Que tout vôtre ressentiment , *Souverains Seigneurs* , cesse par la mort des Coupables , & que vôtre Bienveillance paternelle , qui se déploie si gracieusement envers tous les Individus de l'Etat , se manifeste en faveur de ceux que ces Criminels vont quitter pour jamais. Ces Femmes désolées , ces Enfans éperdus , viennent , baignés dans leurs larmes , supplier très humblement l'inépuisable Clémence de VV. EE. qu'il leur plaise leur acorder les Corps de leurs Maris & de leurs Péres infortunés , afin que sans obstacle , ils puissent les inhumer dans leurs Fonds particuliers.

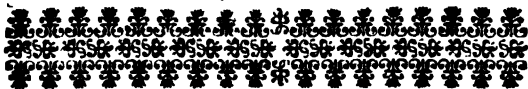
Veuille le Dieu Tout Puissant bénir à jamais le Gouvernement de cette République ! Que dans tous les tems sa Divine Protection détourne & mette à néant les Complots des Méchans ! Que la Nuit d'un Oubli éternel nous fasse perdre le souvenir , qu'il y ait jamais eu des BERN O I S qui se soient élevés contre des BERN O I S ; que jamais il y ait eu des Concitoiens assez osés , pour atter à la Sacrée Majesté de Vôtre juste Do-



Domination! Que sur tout, & dans cette occasion, la Clémence immortalise le Nom de VV. EE. Aussi finirai-je mon Discours, en demandant grace dans l'objet de la nature du Suplice. Grace en considération des pauvres Parens délaissés! Grace auprès de Dieu pour les Criminels!

Le Seigneur veuille faire fleurir cet Etat jusques aux tems les plus éloignés, & que la Postérité la plus reculée soit obligée d'admirer & d'exalter la magnanimité de VV. EE!





# LETTRE

De Mr. D'ARNAUD, à Mr. T. sur quelques Particularités Littéraires, écrite de Paris le 25. Juillet 1749.

**N**E croiés pas, *Monsieur*, que j'aie voulu me venger de vôtre silence, en ne vous répondant point; la vengeance retomberoit sur moi, & ce feroit être un Malavisé; perfone ne fait plus de cas de vôtre mérite, & je mets vôtre Commerce epistolaire à côté de mes premiers plaisirs. Je les reffens au milieu des bontés dont un Grand Roi, me comble: \* Je m'éforce aujourd'hui à les mériter: S. M. *Prussienne* a regardé jusqu'à présent mon zèle & mon amour pour les Arts, come une promesse de talent, je ne fai si je tiendrai parole.....

Je me hâte de vous dire que j'ai reçu le plus grand chagrin qu'on puisse éprouver; j'ai perdu une Personne que j'adorois; je vous envoie une *Elégie* faite à ce sujet, que j'ai adressée à Mr. de *Voltaire*: Voilà ce qui m'a tourné

\* Mr. D'Arnaud est chargé d'une Correspondance Littéraire par le Roi de Prusse.

tourné la tête au point de n'avoir pas la force de vous écrire.

Je vai à présent vous dire quelque chose de nôtre Littérature. Nous avons eû sur nôtre Théâtre françois *Aristomène*, Tragédie de Mr. *Marmontel*, Auteur de *Denis le Tyran*, Pièce qui a réüssi, malgré sa mauvaise contexture, & son peu d'intèrèt; mais quelques Vers brillans ont fait croire que l'Auteur annonçoit: Nous verrons s'il remplira nos espérances.

On imprime *Semiramis*, avec quelques autres Poësies de Mr. de *Voltaire*. Avés vous vû la nouvelle Edition de *Dresde*? Il a corrigé quelques Pièces, qui avoient parû trop tôt, n'étant que des Ebauches. Nous avons aujourd'hui de lui *Nanini*. C'est *Paméla* tournée à la Françoise: Il y a dans cette Comédie des Morceaux dignes de mon Maître; mais en général l'Ouvrage n'est pas propre à ajouter à sa réputation. C'est une simple Esquisse, qui étant achevée auroit pû faire un beau Tableau. Il est triste que les grands Homes se négligent souvent, & s'endorment à l'ombre de leurs Lauriers. *Racine* a été plus heureux ou plus sage; il a fini par *Atthalie*, qui est son Chef-d'œuvre.

Présentement nôtre Théâtre est ocupé par les *Amazones*, Tragédie de Melle. *du Bocage*:

Cette Pièce n'aura que quatre ou cinq Représentations. Cela est foible & fade. Les Passions y sont traitées à froid, & les situations peu intéressantes. C'est un Pot pourri de toutes les sottises que *Quinaut* a fait dire à ses Héros Tragiques. *Thésée* pris par *Orithie* bénit sa chaîne, lui rend les armes, ressent un tendre Martire. *Orithie* & *Antiope* sont la *Roxane* & l'*Atalide* de *Racine*, mises au miel. Que les Femmes se contentent de régner au Lit; & qu'elles nous laissent le Théâtre: Je leur passe quelque Idylle, ou quelque Chançon; mais qu'elles en restent là: N'êtes vous pas de mon avis? Les Graces sont faites pour se couronner de Roses, & non pour porter la Massue d'Hercule.

*Quid valeant humeri, quid ferre recusent*

Peu de Gens ont sous les yeux ce Précepte d'*Horace*.

L'Esprit des Loix à ici un succès prodigieux. C'est le Livre de l'*Humanité*: Cet Ouvrage nous dédomage de toutes les sottises & de toutes les misères qui deshonnorent notre Littérature depuis quelques Années. Je voudrois qu'on élevât une Statue à Mr. de *Montesquieu*, avec cette Inscription, *Benefactori supremo*. Il exécute un Projet que l'Abé de St. Pierre n'a fait qu'indiquer, pour faire sentir le caractère & l'utilité des Loix;

mais il a de plus grandes vües, un meilleur Stile que cet Abé, & il a une supériorité de Génie que personne ne lui conteste.

J'ai lû avec beaucoup de plaisir vos Remarques, dans le *Journal Helvétique*; & je suis tout à fait de vôtre avis. . . . Mais je crois qu'il n'y a pas une grande distance entre l'opinion de vôtre Adverfaire & la vôtre. J'ai remarqué, que dans presque toutes les Disputes Literaires, il s'y glisse imperceptiblement beaucoup de logomachie, & que lors que la Question est bien éclaircie, on est tout surpris de se trouver à peu près du même sentiment: Par vôtre modération & vôtre politesse, vous ne sauriés manquer de mettre les Gens de goût de vôtre côté: Ainsi vous serés le mieux partagé, vous aurés pour vous les Graces & la Raïson; vous avés l'art de les réunir,

*Poursuivés cher T\*\* vôtre heureuse carrière,  
A l'Art d'instruire, unissés l'art de plaire.  
Prêtés à la Raïson les Graces de l'Amour;  
Et daignez chanter tour à tour,  
Les Vertus du Portique & les Jeux de Cithère.  
Dans ce simple Jardin, Tableau de vôtre Cœur,  
Goutez ces doux plaisirs qui suivent la Nature;  
Ces fugitives Eaux, ces Prés, la moindre Fleur,  
Tout devient pour un Sage un spectacle en-  
chanteur,*

*Et fait toûcher une Ame pure.*

*Ha! que ne puis-je, Ami, partager, avec vous,  
Ces Plaisirs si parfaits, Enfans de l'Innocence!*

*Je n'ai pour moi que l'espérance.*

*C'est aujourd'hui mon plaisir le plus doux.*

*Oui; j'irois vous porter mon hommage sincère;*

*On va souvent plus loin pour s'égarer.*

*Que l'Amitié ne fait-elle pas faire,*

*Lors que c'est vous qui venez l'inspirer?*

*Voltaire par la main au Pinde m'a conduit;*

*J'ai reçu des leçons de sa Muse divine;*

*Mais à le suivre en vain le Disciple s'obstine,*

*Je n'ai point ces Talens que lui seul réunit.*

*C'est à vous d'imiter un si rare Modèle . . . . .*

Comptés, *Monfieur*, sur mon estime pour vos Talens & vôtre Personne; mes sentimens ne changeront jamais, & ce n'est pas seulement à la charmante Epître que vous m'avez fait la grace de m'adresser, à qui vous les devés.

Parlés moi, je vous prie, des Beaux Arts, *Vita sine Litteris mors est*. Dites moi ce que vous pensez de la Poésie, & de nos Poètes François. Je veux m'entretenir avec vous, persuadé que vôtre Conversation n'est pas moins utile qu'agréable. Je suis &c.



ÉPITRE de Mr. D'ARNAUD à Mr.  
DE VOLTAIRE, sur la Mort de  
Madame . . . .

**T**Oi, qui pleures encore l'aimable Génonville,\*  
Qui pleureras toujours cet Ami malheureux,  
Ce Vauvenargue, \*\* hélas ! dont un Trépas  
afreux

Ne fût point émouvoir le courage tranquile,  
Et qui fut jusqu'au bout un Sage vertueux ;  
O ! mon cher Apollon, j'ose épancher mes larmes  
Dans ce sein où les Arts épanchent leurs secrets.

L'Amitié seule excita tes regrets ;  
L'Amour n'a point encore eu part à tes alarmes :  
Et moi d'un sort plus rigoureux,  
Victime infortunée,  
Frapé de tous les coups dans la même Journée ;  
Je les pleure à la fois tous deux.

Je pers une Maitresse, une Amie, une Mère ;  
Des Talens, des Vertus l'assemblage parfait ;  
Une

\* Mr. le Marquis de Genonville, Ami intime de Mr. de Voltaire, mourut fort jeune.

\*\* Mr. de Vauvenargue, Officier d'un grand mérite, est mort depuis peu des fatigues qu'il avoit essuies dans les Campagnes de Bohême.

Une Femme qui m'instruisoit ;  
 Un Sage qui savoit me plaire ;  
 Un Esprit vigoureux toujours Maître de soi ,  
 Qui pénétoit le mien de sa vive lumière ;  
 Un Cœur ! J'ai tout perdu Voltaire !  
 Un Cœur le plus sensible, & qui n'aimoit que moi.  
 Chère Ombre que j'adore & qui vis dans mon  
     Ame ,  
 Qui sauras y régner jusqu'aux derniers momens,  
 Je dois à ton Amour ces nobles sentimens ,  
 Ces sublimes transports, cette féconde flamme ,  
 La Mère des Vertus , & l'Esprit des Talens.  
 Combien de fois sur tes divins Ouvrages ,  
 A t-elle , ô mon cher Maître ! attaché ses beaux  
     yeux ?  
 Quel charme elle goûtoit en ces momens heureux  
     A leur prodiguer ses suffrages !  
 Qu'avec transport elle s'en pénétoit !  
 Avec Merope \* elle étoit Mère ,  
 Avec Zaire \*\* elle pleuroit ;  
 Et raisonoit avec Voltaire,  
 Elle n'est plus, c'en est fait, & les Dieux  
 Ne me laissent qu'un Cœur tout plein de cette  
     image ;  
 Ah ! cesse d'exiger que ma Muse s'engage ,  
     A suivre ton vol dans les Cieux.  
 Je vais gémissant , loin du Monde,

M'en-

\* Tragédie de Mr. de Voltaire.

\*\* Autre Tragédie du même Auteur.



*M'ensevelir dans ma douleur profonde,  
 Et goûter toute la douceur  
 De ce plaisir dont tu nous'peins les charmes ;  
 Le seul hélas ! qui suivre la douleur :  
 Je vai m'enyvrer de mes larmes ,  
 En remplir sans cesse mon Cœur.  
 Crois moi , le véritable Sage  
 Est celui , dans un tel malheur ,  
 Qui sait s'atendrir d'avantage.*

FRAGMENT de la Réponse de Mr. de  
 VOLTAIRE à l'Épître de Mr.  
 D'ARNAUD.

*A Luneville le 21. Juillet 1749.*

**J**E vous aime cent fois d'avantage, *Mon cher d'Arnaud*, depuis que j'ai lû votre Lettre & vos Vers : Vous avez un Cœur tel que je le cherchois ; & vous le faites parler avec la plus tendre éloquence. Du tems que j'aimois, j'aurois pensé come vous, si j'avois fait une telle perte ; mais à présent je n'aime plus que mes Amis, entre lesquels vous tenez un rang distingué. Pour vous, vous serés bientôt consolé par une nouvelle Maitresse, & après avoir si bien exprimé vos regrets, vous chanterés vos nouveaux plaisirs . . . .



VERS à Melle. B... à sa Campagne.

**Q**ue faites vous, Belle Climène,  
 Dans ces Hameaux délicieux,  
 Où des Zéphirs la douce haleine  
 Tempère la chaleur des Cieux ?

De la Rose ❁ de l'Anemône,  
 Vous admirés le vif éclat.  
 Les fruits de la belle Pomône  
 Vous charment par leur incarnat.

Une Onde claire ❁ fugitive,  
 Coulant le long de vos Hameaux,  
 Ofre à vos yeux l'Image vive  
 Et de nos Biens ❁ de nos Maux.

De la plaintive Philomelle  
 Vous écoutés les doux accens ;  
 Et la constante Tourterelle,  
 Vous ravit par ses sentimens.

Un Papillon tendre ❁ volage,  
 Ici vous ofre trait pour trait,  
 D'une Thémire peu sauvage

*Le badin & riant Portrait ;  
Et fait vous dire en son langage ,  
La Belle , si vous êtes sage ,  
Imitez mon papillonnage ,  
Vôtre bonheur sera parfait.*

*Tantôt visitant les Driades ,  
Vous someillez sous leurs Ormeaux ,  
Tantôt les froides Naiades ,  
Vous voient plonger dans leurs eaux ;  
Et d'un Oeil jaloux & colere  
Admirent tous les agrémens ,  
Dont les beaux Enfants de Cithère ,  
D'une main badine & legere  
Parent vos Atraits triomphans.*

*Dans ce séjour du Bonheur même ,  
Que fait l'Amour , parmi vos Bois ?  
Prêtant l'oreille à vôtre Voix ,  
Entend-il Echo quelque fois  
Répétant , Oui Tircis , je t'aime ,  
Mon Cœur est soumis à tes Loix ?*

*Peut-être pensés vous , Climène ,  
Que le charmant Roi des Amours ,  
Des Jardins , des Bois , de la Plaine  
Ait été banni pour toujours .  
Vôtre erreur est peu legere ;  
S'il vous voit dans ce séjour ,*

*Qui-*

*Quitant Paphos & Cithère ,  
Il y fixera sa Cour.*

Si pour satisfaire cete Curiosité naturelle à votre Sexe, vous me demandés à quoi je m'occupe, quels sont mes plaisirs, mes amusemens? Je vais vous l'apprendre en peu de mots; mais permettés moi pour cela de monter encore sur le sacré Vallon, d'emboucher la Trompette poétique: Je sens qu'*Apollon* glisse son feu dans mes Veines. Si je suis par-ci par-là inintelligible, c'est à ce Dieu qu'il faut s'en prendre: Je ne parle que parce qu'il l'ordone: Il est dangereux de résister à *Phæbus* & à *Cupidon*.

*Renfermé dans mon Cabinet  
Come Renard en sa Tanière;  
D'un Moraliste atrabilaire,  
D'un Théologien austère,  
D'un Philosophe trop sévère  
Bravant le zèle peu discret;  
Je vais, Ami de la Nature,  
Puiser dans cette source pure,  
D'une Morale toujours sûre,  
Le Système le plus parfait.*

*Du Voluptueux Epicure  
Je déteste les sentimens,*

*Et jamais une Joie impure,  
Ne vient s'emparer de mes sens ;  
Les doux plaisirs de la Lecture  
Remplissent mes plus chers momens.*

*Le Grand Newton, de l'Hiperbole,  
De l'Elypse & la Parabole  
M'expose les propriétés ;  
Et d'un pas tremblant & timide,  
Suivant, dans sa Course rapide,  
Ce Calculateur intrépide,  
Parmi ses sombres Vérités,  
Conduit dans cette Route oblique  
Par l'afreux calcul algébrique,  
Je parcours les infinités ;  
Et par des quantités conies,  
Mon Esprit, mes Sens fatigués,  
Trouvent enfin les inconies  
De ses Problèmes compliqués.*

*Grand Amateur de Melpomène,  
Je vais puiser dans l'Hipocrène,  
Idille, Epigramme ou Rondeau ;  
Je badine avec du Cerceau,  
Je pindarise avec Rousseau,  
Je satirise avec Boileau,  
Et raconte avec La Fontaine.*

*De l'incomparable Gresset,*

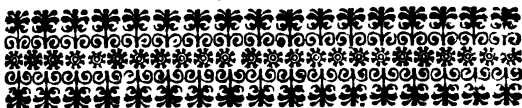
*Je lis & relis la Chartreuse ;  
Et de son charmant Perroquet  
Du Sexe imitant le Caquet ,  
Je plains la fin trop malheureuse.*

*Par des sons doux , harmonieux ,  
Tirés d'une Lire sonore ,  
Je fais danser à Terpsicore  
Le Branle le plus gracieux.*

*Enfin avec un seul Ami  
Je goûte le plaisir uni ,  
De l'Amitié la plus sincère ;  
Et mon bonheur seroit parfait ,  
Si je trouvois le beau secret  
De vous amuser , de vous plaire.*

GENÈVE le 24. Juillet 1749.





## SECOND EXTRAIT

*Du Livre de l'Esprit des Loix.*

Ex noto factum sequar.

Horat.

MONSIEUR,

*Lors que vous ordonés je ne sai qu'obéir.*

**V**ous me demandés un petit Extrait de la suite de l'Ouvrage, qui a pour titre, *L'Esprit des Loix*. Pour m'engager à y travailler, vous me dites que l'Extrait précédent seroit, en quelque forte, imparfait, si l'on ne donoit pas une idée du Livre entier, & que come tout y est plein, & qu'il s'offre, de tout côté, une grande abondance de matière, ou curieuse, ou utile; un bon Extrait n'est pas une chose difficile, puisque pour le faire, il n'y a presque qu'à copier ce qui se présente. Je conviens avec vous, qu'il n'en est pas de cet Ouvrage, come de ceux dont les pensées come noïées dans un tas de paroles futiles, & qu'il faut nécessairement rassembler & réunir, pour ramener à un certain but un Ecrivain qui s'en éloigne sans cesse.

Si

Si la précision est nécessaire, c'est sur tout dans un Extrait : Ce qui le rend encore mal aisé, c'est lors qu'on veut doner l'idée d'un Livre dont les expressions ne rendent point les pensées avec justesse. Un Auteur, qui écrit mal, oblige un Journaliste à écrire mieux, & à lui prêter un meilleur Stile ; mais si l'Ouvrage y gagne, le Journaliste y perd son tems, & il risque beaucoup d'y perdre sa peine, parce qu'il est assés rare qu'un Auteur qui écrit mal, pense bien. Cet obstacle ne se trouve point ici ; les expressions sont nobles, ajustées aux pensées, & malgré la sécheresse de certains Sujets particuliers, que traite Mr. le Président de *Montesquieu*, il a su y répandre des graces, & toute l'élégance dont la matière est susceptible : C'est un Terrain où les plus belles Fleurs naissent au milieu des Ronces & des Epines ; mais pour faire un Bouquet, on ne fait quelles Fleurs choisir.

J'avoüe, *Mon cher Ami*, que dans cet embarras j'ai été sur le point de quitter la plume & de vous prier de m'excuser si je résiftois à vôtre demande ; mais cet ascendant que l'Amitié vous done sur moi, l'a emporté ; & je n'ai pû vous en refuser cette légère preuve ; mais aussi quelle n'est pas la force de cette Amitié ! On s'en moquera dans un  
Sic-



Siècle où l'on n'en conoit presque que le nom, dans un Siècle où chacun en prend le masque, & où l'on ne trouve la réalité nulle part; dans un Siècle où le sentiment est tout dans l'Esprit, & point dans le Cœur;

*Pour peindre l'Amitié fais tu ce qu'il faut faire?*

*Il faut chercher l'Original;*

*Car sans lui tu la peindras mal,*

*Et tu ne tracerois, Damon, qu'une chimère.*

*Mais pour éviter la longueur,*

*D'une recherche difficile,*

*Je vai t'enseigner son azile,*

*Tu le trouveras dans mon Cœur.*

Il n'y a rien d'exagéré dans cette peinture. Vous sçavez quel plaisir me fait votre Entretien; les Lectures que nous faisons ensemble sont toujours celles qui me paroissent les plus agréables; j'aime à former mon goût sur le vôtre. Si je suis quelquefois d'un autre avis que vous, c'est moins pour triompher de votre jugement, que pour avoir la satisfaction de soumettre le mien au vôtre, après une légère résistance, & de vous céder la victoire. Le plaisir que j'ai à vous entendre, n'est guaté que par la crainte de votre absence: Lorsqu'elle dure trop long-tems, & elle dure toujours trop à mon gré, je veux m'en plain-

dre à vous même ; mais dès que je vous vois , le reproche expire sur mes lèvres ; j'oublie tout , pour ne me souvenir que de nôtre Amitié.

Quel écart ! dirés vous. Me demandiés vous ce témoignage , & étoit ce ici le lieu de vous le doner ? Il est échapé à ma plume ; vous savés quel pouvoir le sentiment a sur moi ; c'est une affaire faite, je ne saurois me résoudre d'effacer ce que je viens d'écrire ; mais je vous promets de ne faire plus aucune digression , & vous allés voir que je vous tiendrai parole.

Un Ouvrage qui a pour titre *l'Esprit des Loix*, doit en doner le caractère, le voici : *Le Stile des Loix*, dit nôtre Auteur, *doit être simple ; l'expression directe s'entend toujours mieux que l'expression réfléchie : Il n'y a point de majesté dans les Loix du bas Empire : On y fait parler les Princes come des Rhéteurs. Quand le Stile des Loix est enflé, on ne le regarde que come un Ouvrage d'ostentation.*

*Il faut dans les Loix une certaine candeur : Faites pour punir la méchanceté des Homes, elles doivent avoir elles mêmes la plus grande innocence. Il faut prendre garde que les Loix soient conçues de manière qu'elles ne choquent point la nature des choses. Dans la proscription du Prince d'Orange, Philippe II. promet à celui qui*

qui le tuera, de doner à lui ou à ses Héritiers 25. mille Ecus & la Noblesse, & cela en parole de Roi, & come Serviteur de Dieu. La Noblesse promise pour une telle Action ! Une telle Action ordonnée en qualité de Serviteur de Dieu ! Tout cela renverse également les idées de l'Honneur, celles de la Morale & celles de la Religion.

L'Homme pieux & l'Athée parlent toujours de la Religion, l'un parle de ce qu'il aime, l'autre de ce qu'il craint. Tout porte dans le Livre de nôtre Auteur un caractère d'honnête Homme ; ses décisions sont puisées dans l'Equité, & dans ces principes d'Humanité, qui sont le fondement des Loix. Il ne décide point en Maître, quoi que ses lumières le missent en droit d'en prendre le ton ; mais il ne décide moins, qu'afin de décider mieux.

Les Législateurs doivent toujours craindre que leurs Préjugés & leurs Passions ne dictent leurs Arrêts ; „ *Aristote*, dit Mr. de „ *Montesquieu*, vouloit satisfaire, tantôt sa ja- „ lousie contre *Platon*, tantôt sa passion pour „ *Alexandre*. *Platon* étoit indigné contre la „ Tirannie du Peuple d'Athènes. *Machiavel* „ étoit plein de son Idole, le Duc de *Valen-* „ *inois*. *Thomas More*, qui parloit plutôt de „ ce qu'il avoit lû, que de ce qu'il avoit pensé,

„ vouloit gouverner tous les États avec la  
 „ simplicité d'une Ville Greque. *Harrington*  
 „ ne voioit que la République d'Angleterre ,  
 „ pendant qu'une foule d'Ecrivains trou-  
 „ voient le défordre par tout où ils ne voioient  
 „ point de Courone. Les Loix rencontrent  
 „ toûjours les passions & les préjugés du Lé-  
 „ gislateur : Quelquefois elles passent au tra-  
 „ vers , & s'y éteignent : Quelquefois elles y  
 „ restent , & s'y incorporent.

Après avoir parlé de la formation des Loix Civiles, il sembloit qu'elles devoient conduire nôtre Auteur à la théorie des Loix Politiques. Mais ce sujet lui a parû sans doute trop délicat. On n'a pas la même liberté en *France*, que l'on a en *Angleterre*. Un François ne fauroit raisonner sur des Matières de Politique, sans marcher sur des Charbons ardens, ou sur le bord des Précipices, à moins qu'on ne veuille se conformer tout à fait au Siftème règnant & en faire l'Apologie; aussi Mr. de *Montesquieu* est trop judicieux, pour ne pas s'arrêter, quand il voit du danger à aller plus loin. Il se tire habilement de ce mauvais pas, en se comparant à un Antiquaire, qui partit de son País, arriva en *Egypte*, jetta un coup d'œil sur les Pyramides, & s'en retourna.

Il n'y a pas encore bien long-tems qu'un  
 Ecri-

Ecrivain n'auroit osé parler en France contre les Perfécuteurs & en faveur de la Tolérance. Cette matière n'étoit guères moins délicate, que celle qui concerne le Gouvernement: Aujourd'hui on est devenu plus hardi, ou plus raisonnable: Presque tous les bons Auteurs François se déclarent contre la Perfécution. J'avois d'abord dessein d'en citer plusieurs exemples, mais les bornes que je me prescrivis dans cet Extrait ne me permettent pas de m'étendre; ainsi je me resserrerai dans ce que dit Mr. de *Montesquieu*. Voici come il parle de l'Inquisition!

„ Ce Tribunal, dit-il, formé par les Moines  
 „ Chrétiens sur l'idée du Tribunal de la Pénitence, est contraire à toute bone Police.  
 „ Il a trouvé par tout un soulèvement général; & il auroit cédé aux contradictions,  
 „ si ceux qui vouloient l'établir n'avoient tiré  
 „ avantage de ces contradictions mêmes.

Ce Tribunal est insupportable dans tous les Gouvernemens. Dans la Monarchie il ne peut faire que des Délateurs & des Traîtres: Dans les Républiques, il ne peut former que de mal-honêtes Gens: Dans l'Etat Despotique, il est Destructeur come lui.

Il est surprenant que ce Tribunal tyrannique puisse encore se soutenir, & que révoltant l'Humanité, la Justice, & la Raison;

L'Esprit de Douceur & d'Equité qui gagne tous les jours, ne le fasse pas tomber : Mais ce qui est appui sur l'Orgueil des Prêtres & sur la Superstition a malheureusement des fondemens bien solides.

Mr. de *Montesquiou* done, à ce sujet, une très humble Remontrance aux Inquisiteurs d'*Espagne* & de *Portugal*, dont je vai citer quelques traits. Une Juive de dix ans, brûlée à *Lisbone*, au dernier *Auto-da-fé*, y a, dit-il, doné occasion ; mais, ajoute-t'il, quand il s'agit de prouver des choses si claires, on est sûr de ne pas convaincre.

L'Auteur suppose, que quoi qu'il soit Juif; il respecte la Religion Chrétienne, & qu'il l'aime assés, pour ôter aux Princes qui ne feront pas Chrétiens un prétexte plausible pour la persécuter.

Vous vous plaignés, dit-il aux Inquisiteurs, de ce que l'Empereur du *Japon* fait brûler à petit feu tous les Chrétiens qui sont dans ses États ; mais il vous répondra : Nous vous traitons, vous qui ne croiés pas come nous, come vous traités vous mêmes ceux qui ne croient pas come vous. Vous ne pouvés vous plaindre que de vôtre foiblesse, qui vous empêche de nous exterminer, & qui fait que nous vous exterminons.

Mais il faut avoüer que vous êtes bien plus

plus cruels que cet Empereur : Vous nous faites mourir , nous qui ne croions que ce que vous croiés , parce que nous ne croions pas tout ce que vous croiés. Nous suivons une Religion, que vous savés vous mêmes avoir été autrefois chérie de Dieu ; nous pensons que Dieu l'aime encore , & vous pensés qu'il ne l'aime plus. Vous faites passer par le fer & par le feu tous ceux qui sont dans cette erreur, si pardonnable, de croire que Dieu aime encore ce qu'il a aimé.

Vous vous privés de l'avantage que vous a doné sur les Mahométans la manière dont leur Religion s'est établie : Quand ils se vantent du nombre de leurs Fidèles , vous leur dites que la force les leur a aquis ; & qu'ils ont étendu leur Religion par le fer ; pour quoi donc établisés vous la vôtre par le feu ?

Vous prouvés que vôtre Religion est divine , parce qu'elle s'est acrüe par la persécution des Paiens & par le Sang de vos Martyrs : Mais aujourd'hui vous prenés le Rôle des *Dioclétiens* , & vous nous faites prendre le vôtre.

Nous vous conjurons par le *Christ* , que vous nous dites avoir pris la Condition Humaine pour vous proposer des exemples que vous puissiez suivre , nous vous conjurons  
d'agir

d'agir avec nous, come il agiroit lui-même s'il étoit encore sur la Terre; il n'a jamais fait tomber le feu du Ciel sur persone. Vous voulés que nous soions Chrétiens & vous ne voulés pas l'être.

Mais si vous ne voulés pas être Chrétiens, soies au moins des Homes; traités nous come vous feriez, si n'ayant que ces foibles lueurs de Justice, que la Nature nous done, vous n'aviés point, une Réligion pour vous conduire & une Révélation pour vous éclairer.

Il faut que nous vous avertissions d'une chose, c'est que si quelqu'un dans la Postérité ose jamais dire que les Peuples d'Europe étoient policés, on vous citera, pour prouver qu'ils étoient des Barbares; & l'idée qu'on aura de vous fera telle, qu'elle flétrira votre Siécle, & portera la haine sur tous vos Contemporains.

On a vû, dans le Journal Helvétique, deux bones Pièces sur le Meurtre de soi-même; mais on a oublié de faire, à ce sujet, une Remarque que fait nôtre Auteur. Du tems de la République, *dit-il*, il n'y avoit point de Loi à Rome, qui punit ceux qui se tuoient eux-mêmes: Cette Action chez les Historiens est toujourn prise en bone part, & l'on n'y voit point de punition contre ceux qui l'ont faite: Du tems des premiers Empereurs, les gran-



grandes Familles de Rome furent sans cesse exterminées par des Jugemens; la coutume s'introduisit de prévenir les Arrêts par une mort volontaire: On y trouvoit un grand avantage, on obtenoit l'honneur de la Sépulture, & les Testamens étoient exécutés: Cela venoit de ce qu'il n'y avoit point de Loi contre ceux qui se tuoient eux-mêmes. Mais lors que les Empereurs devinrent aussi avarés que cruels, ils ne laissèrent plus à ceux dont ils vouloient se défaire, le moien de conserver leurs biens; & ils établirent que ce feroit un Crime de s'ôter la vie par les remors d'un autre Crime.

On trouve ici l'origine des Duels, & les règles qu'on étoit obligé d'y observer, car, suivant la remarque de nôtre Auteur, come il y a une infinité de choses sages, qui sont menées d'une manière très sôle; il y a aussi des folies qui sont conduites d'une manière très sage.

On trouve parmi les Loix des Lombards un Règlement particulier sur les Duels: Il portoit, que si un des deux Champions avoit sur lui des Herbes propres aux Enchantemens, le Juge les lui faisoit ôter, & le faisoit jurer, qu'il n'en avoit plus: Cette Loi ne pouvoit-êre fondée que sur l'opinion commune: C'est la peur qu'on a dit avoir inventé  
tant

tant de choses, qui fit imaginer ces sortes de prestiges : Come dans les Combats particuliers, les Champions étoient armés de toutes piéces, & qu'avec des Armes pesantes ofensives & défensives, celles d'une certaine trempe & d'une certaine force donoient des avantages infinis, l'opinion des Armes enchantées de quelques Combatans dût tourner la tête à bien des Gens.

De là nâquit le Siftème merveilleux de la Chevaleric. Tous les Esprits s'ouvrirent à ces idées. On vit dans les Romans, des *Paladins*, des *Negromans*, des *Fées*, des *Chevaux ailés* ou *intelligens*, des *Homes invincibles* ou *invulnérables*, des *Magiciens*, qui s'intéressoient à la naissance & à l'éducation des grands Personages, des *Palais enchantés*, dans nôtre Monde un Monde nouveau, & le cours ordinaire de la Nature laissé seulement pour les Homes vulgaires.

Il paroît peu équitable que les Loix exigent des Femmes un degré de retenüe & de continence qu'elles ne demandent pas des Homes. Nôtre Auteur rend raison de cette différence. La violation de la pudeur suppose dans les Femmes un renoncement à toutes les Vertus; parce que la Femme, en violant les Loix du Mariage, sort de l'état de la dépendance naturelle; parce que la Nature a marqué

qué l'infidélité des Femmes par des signes certains, & que les Enfans adultérins de la Femme sont nécessairement au Mari, & à la charge du Mari, au lieu que les Enfans adultérins du Mari ne sont pas à la Femme ni à la charge de la Femme.

Mr. de Montesquieu prouve fort bien qu'il ne faut pas décider par les Loix politiques les choses qui appartiennent au Droit des Gens : Il finit cet Article par ces Paroles, „ Les principes, *dit-il*, que nous venons d'établir furent cruellement violés par les Espagnols, l'*Inca Athualpas* ne pouvoit être jugé que par le Droit des Gens, ils le jugèrent par des Loix Politiques & Civiles ; ils l'accusèrent d'avoir fait mourir quelques uns de ses Sujets, d'avoir eu plusieurs Femmes &c. & le comble de la stupidité fut qu'ils ne le condamnèrent pas par les Loix Politiques & Civiles de son País, mais par les Loix Politiques & Civiles du leur.

Si les Espagnols n'épargnèrent pas les Souverains de ces pauvres Peuples, ils n'épargnèrent pas leurs Sujets. L'illustre de Thou nous dit, qu'ils en firent mourir jusqu'à huit cent mille ; en sorte qu'on ne trouve presque plus de Naturels du País ; ce qui l'a rendu presque désert, & qui a fort contribué à dépeupler l'*Espagne* par les Colonies qu'on a été obligé d'y envoyer successivement.

Mr. le Président de *Montesquieu* porte son jugement sur l'Ouvrage de Mr. le Comte de *Boulainvilliers*, & sur celui de Mr. l'Abé *Dubos*. Il paroît qu'il estime plus le Livre du premier, quoi qu'écrivit plus durement, que celui du second, quoi qu'écrivit avec plus d'art & d'élégance; mais dont il combat les principes. Le Système de l'un, dit-il, semble être une Conjuratïon contre le Tiers Etat, & l'autre une Conjuratïon contre la Noblesse. Lors que le Soleil dona à Phaeton son Char à conduire, il lui dit, Si vous montés trop haut vous brulerés la Demeure céleste; si vous descendés trop bas, vous réduirés en cendres la Terre; n'allés point trop à droite, vous tomberiés dans la Constellation du Serpent; n'allés point trop à gauche, vous iriés dans celle de l'Autel; tenés vous entre les deux.

Mr. de *Montesquieu* s'atache sur tout à débrouiller le cahos des premiers tems de la Monarchie françoise, mais il a bien de la peine à y répandre quelque lumière, „ Quand  
 „ on jette, dit-il, les yeux sur les Monumens  
 „ de nôtre Histoire & de nos Loix, il semble  
 „ que tout est Mer, & que les Rivages mêmes  
 „ manquent à la Mer; tous ces Ecrits sont  
 „ froids, insipides & durs; il faut les dévo-  
 „ rer, come la Fable dit que *Saturne* devo-  
 „ roit les Pierres.

En parlant de l'Histoire de *France*, Mr. de

*Montesquieu* donne le caractère de *Charlemagne* & de ses Fils, qui foutinrent mal un Empire que leur Père avoit élevé par son courage & la force de son Génie.

En parlant de l'Histoire ancienne, nôtre Auteur fait une réflexion trop judicieuse pour la laisser échaper, *Transporter*, dit-il, *dans des Siècles reculés toutes les idées du Siècle où l'on vit, c'est des sources de l'erreur celle qui est la plus féconde. A ces Gens qui veulent rendre modernes tous les Siècles anciens, je dirai ce que les Prêtres d'Égypte dirent à Solon. O! Athéniens, vous n'êtes que des Enfants.*

Enfin, *Monsieur*, voilà ma tâche finie. Vous voyés que nôtre Auteur s'est proposé le plus vaste plan; & il faloit un Génie aussi grand que le sien pour exécuter un Projet tel que celui là. S'il a fait quelque faux pas dans une aussi longue carrière, cela n'est point surprenant. Par exemple, il dit quelque part, que les Loix nouvelles ont plus d'autorité que les Loix anciennes: Je crois qu'il se trompe: Les Loix anciennes ont aquis par leur antiquité même quelque chose de vénérable, qui impose du respect, au lieu que des Loix qu'on a vû naitre en quelque sorte, n'ont point encore ce pouvoir que prête la coutume, & que le Tems semble confirmer. Les bones Loix doivent ressembler à ces Titres de Noblesse dont on ne trouve point l'o-

origine : Elle se perd dans l'obscurité des Tems. Aussi *Grotius* remarque-t'il, qu'il est très dangereux de changer les anciennes Loix, sur lesquelles un Etat, ou une Société ont roulé depuis long-tems. Il faut, *dit-il*, se défier de l'impression que font quelques inconveniens, dont les Loix les plus sages ne peuvent être exemptes ; il faut bien de la prudence & de la pénétration pour comparer & balancer les avantages & les défauts des anciens Usages avec les nouveaux qu'on veut leur substituer. Mr. de *Thou* dit que rien ne contribuât plus à énerver le Gouvernement du Roi *Henri III.* que le changement qu'il fit aux anciennes Loix, qu'il voulut remplacer par de nouvelles. Nôtre Auteur dit lui-même, que là où il n'y a point de nécessité ou d'utilité manifeste, il ne faut point de nouvelles Loix.

Je ne sai si Mr. de *Montesquieu* ne se trompe point aussi, lors qu'il dit, qu'une Religion chargée de beaucoup de Pratiques atache plus à elle qu'une autre qui l'est moins. Je voudrois ici une distinction ; elle atache plus les sens, il est vrai, mais non l'Esprit & le Cœur, qui ne sont ni éclairés ni touchés, par ce qui n'est qu'extérieur : Aussi nôtre Auteur paroît-il se contredire quelques lignes après, car il ajoute, *Pour qu'une Religion atache, il faut qu'elle ait une Morale pure : Les Hommes fripons en détail, sont en gros de très honnêtes Gens ; ils*

alment la Morale, & si je ne traitois pas un sujet si grave, je dirois que cela se voit admirablement bien sur les Théâtres : On est sûr de plaire au Peuple, par les sentimens que la Morale avoie, & l'on est sûr de le choquer par ceux qu'elle réprovoe.

Puisque Mr. de *Montesquieu* tire lui-même un exemple du Théâtre, j'espère qu'on me pardonnera de finir cet Extrait par deux Vers que *Racine* met dans la bouche de la Confidente de *Phedre*,

*Peut-on à ses devoirs être toujours fidèle ?  
Mortelle ; subissés le sort d'une Mortelle !*

En éfet, est-il possible d'éviter toutes sortes de fautes ? Peut-on observer constamment toutes les regles que nous imposent le Goût & la Vérité ? L'Erreur ne l'éclipse que trop souvent ; les Préjugés nous séduisent ; nos Passions nous entraînent ; le penchant à la Paresse nous domine, & nous empêche quelquefois de nous appliquer avec cette attention ferme & éclairée, qui prévient les fautes, ou qui corrige du moins celles où nous sommes tombés.

Le Livre de Mr. de *Montesquieu* peut être très utile à tous les Homes ; il done, en particulier, d'excellentes Leçons aux Princes : Je ne citerai plus que cette Maxime. „ Inviter  
» quand il ne faut pas contraindre, conduire

„ quand il ne faut pas comander ; c'est l'habi-  
 „ leté suprême. La Raïson a un Empire natu-  
 „ rel ; elle a même un Empire tirannique ; on  
 „ lui résiste, mais cette résistance est son  
 „ triomphe. Encore un peu de tems, & l'on  
 „ fera forcé de revenir à elle. Je suis &c.



## ENIGME.

**J**E ne suis ni Chair ni Poisson.  
 Je ne fais ni grand mal, ni grand bien dans le Monde,  
 Je suis de la couleur de l'Onde  
 Où Pharaon bût plus que de raison :  
 Come le Nil je m'étens & resserre,  
 Et laisse come lui ma graisse sur la Terre.  
 Quiconque fait rimer devinera mon nom.

---

*Fourchette* est le mot du Logogriphe de Juillet.

---

## T A B L E.

<b>R</b> echerches sur la Canonisation de St. Fr. de Sales.	83
Lettre aux-Editeurs sur un Recueil de Lettres de Rous- seau:	108
Discours prononcé en Conseil Souverain de Berne, pour la Défense des trois Conjurés, qui ont été exécutés.	118
Lettre de Mr. d'Arnaud à Mr. T. . sur diverses Parti- cularités littéraires.	130
Epître du même à Mr. de Voltaire.	135
Fragment de la Rép. de Mr. de Voltaire.	137
Vers à Melle. B. . .	138
II. Extrait du Livre de l'Institution de Louis	143
Enigme.	160





